



# Tableau de bord statistique « Femme et Genre » 2016





## **Tableau de bord statistique « Femme et Genre » 2016**

## AVANT-PROPOS

Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, dans sa volonté de mettre à la disposition du public des données actualisées sur la promotion de la femme et la prise en compte du genre dans les actions de développement, a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le tableau de bord « femme et genre » édition 2016. L'élaboration du tableau de bord s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, le tableau de bord est un document de synthèse et d'analyse des données de l'annuaire statistique. Il contient des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution en matière de femme et de genre au Burkina Faso.

Fruit d'un travail participatif, le tableau de bord s'articule autour des dix chapitres de l'annuaire statistique et structuré comme suit : Ressources Humaines et Financières, Genre et Démographie, Genre et Revenu, Accès/Contrôle des Ressources, Genre et Condition de Vie, Genre et éducation, Genre et Santé, Genre et Prise de décision, Genre et Violences, Genre, Justice et Sécurité.

Dans le souci d'améliorer constamment cet outil, mon département reste ouvert à toutes les suggestions et critiques, pouvant lui permettre de mettre à la disposition des usagers un document analytique utile et approprié. Je fonde mon espoir que ce tableau de bord répondra aux attentes de tous les utilisateurs engagés dans le combat pour la réduction des inégalités entre les sexes dans le souci de la justice sociale.

Je tiens à remercier toutes les structures et les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration du document. Je félicite et encourage l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la production statistique dans le domaine de la Femme et du Genre.

C'est l'occasion pour moi de témoigner toute ma reconnaissance à l'endroit des partenaires techniques et financiers qui nous appuient pour la production des statistiques.

La Ministre de la Femme, de la Solidarité  
Nationale et de la Famille



Le Ministre  
**Laure ZONGO/HIEN**  
Officier de l'Ordre national

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Officier de l'Ordre national</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>5</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>CHAPITRE I : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MFSNF</b> .....	<b>7</b>
1.1. Ressources humaines .....	8
1.2. Ressources financières .....	10
<b>CHAPITRE II : GENRE ET DEMOGRAPHIE</b> .....	<b>12</b>
2.1. Population.....	13
2.2. Fécondité et mortalité .....	15
<b>CHAPITRE III : GENRE ET REVENU, ACCES/CONTRÔLE DES RESSOURCES</b> .....	<b>17</b>
3.1. Accès aux crédits .....	18
3.2. Entreprenariat féminin et propriété foncière .....	20
<b>CHAPITRE IV : GENRE ET CONDITIONS DE VIE</b> .....	<b>22</b>
4.1. Pauvreté .....	23
4.2. Types d'aisances utilisés par les ménages.....	25
<b>CHAPITRE V : GENRE, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>27</b>
5.1. Chômage et population active .....	28
5.2. Emploi et formation professionnelle .....	30
<b>CHAPITRE VI : GENRE ET EDUCATION</b> .....	<b>32</b>
6.1. Enseignement primaire .....	33
6.2. Enseignement post primaire.....	35
6.3. Enseignement secondaire.....	37
6.4. Enseignement supérieur .....	39
6.5 Alphabétisation .....	41
<b>CHAPITRE VII : GENRE ET SANTE</b> .....	<b>43</b>
7.1. Santé maternelle et de la reproduction .....	44
7.2. Données sur le VIH/Sida .....	46
<b>CHAPITRE VIII : GENRE ET PRISE DE DECISION</b> .....	<b>48</b>
8.1. Accès aux postes nominatifs .....	49
8.2. Accès aux postes électifs .....	51
<b>CHAPITRE IX : GENRE ET VIOLENCES</b> .....	<b>53</b>
9.1. Violences faites aux enfants, aux femmes et aux filles.....	54
9.2. Lutte contre la pratique de l'excision .....	56
<b>CHAPITRE X : GENRE, JUSTICE ET SECURITE</b> .....	<b>58</b>
10.1. Quelques personnels de la justice et de la sécurité.....	59
10.2. Population carcérale.....	61

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dotations budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA) .....	11
Tableau 2 : Exécution budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA).....	11
Tableau 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence .....	16
Tableau 4 : Répartition des bénéficiaires des fonds du MJFIP entre 2012 et 2016.....	19
Tableau 5 : Evolution des propriétaires d'entreprises formelles de 2012 à 2016.....	21
Tableau 6 : Répartition des superficies de nouveaux bas-fonds aménagés en 2015 et 2016.....	21
Tableau 7 : Principal type d'aisance utilisé par les ménages selon le sexe du chef de ménage .....	26
Tableau 8 : Répartition (%) des ménages par principal type d'aisance selon le milieu de résidence .....	26
Tableau 9 : Taux de chômage au sens du BIT .....	29
Tableau 10 : Taux de chômage au sens large .....	29
Tableau 11 : Raison d'inactivité des personnes en âge de travailler (BIT) (en%).....	29
Tableau 12 : Ecart entre le TBS garçons et des filles au primaire et par région .....	34
Tableau 13 : évolution du taux net de scolarisation au primaire par région et par sexe .....	34
Tableau 14 Proportions des accouchements assistés par milieu de résidence et le type de personnel .....	45
Tableau 15 : Nombre de décès maternels au niveau national de 2015 à 2016 .....	45
Tableau 16 : Prévalence du VIH parmi la population selon le sexe .....	47
Tableau 17 : Indicateurs sur le dépistage du VIH .....	47
Tableau 18 : Maires et conseillers municipaux de 2013 à 2016 .....	52
Tableau 19 : Fréquentation des services d'action sociale pour violences faites aux enfants .....	55
Tableau 20 : Fréquentation des services de l'action sociale pour violences faites aux femmes et aux filles .....	55
Tableau 21 : Nombre de victimes des VEFF selon la nature de la violence en 2016 .....	55
Tableau 22 : Evolution des effectifs des magistrats selon le sexe .....	60
Tableau 23 : Effectif des gardes de sécurité pénitentiaire au titre des années.....	60
Tableau 24 : Effectif de la Police Nationale au titre des années .....	60
Tableau 25 : Effectif des femmes et des hommes intervenant dans les opérations de maintien de la paix .....	60
Tableau 26 : nombre de personnes qui sont passées dans les établissements pénitentiaires au 31 Décembre par sexe .....	61
Tableau 27: Prévenus détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe .....	62
Tableau 28: Inculpés, détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe .....	62
Tableau 29: Condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe.....	62

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition du personnel du MFSNF par Région en 2016	9
Graphique 2 : Répartition du personnel du MFSNF par catégorie en 2016	9
Graphique 3 : Evolution de la proportion de la population par sexe (en %)	14
Graphique 4 : Evolution de l'effectif de la population	14
Graphique 5 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2016	14
Graphique 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon la région	16
Graphique 7 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence	16
Graphique 8 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance	16
Graphique 9 : Distribution des bénéficiaires des fonds du MJFIP entre 2012 et 2016	19
Graphique 10 : Evolution des proportions des bénéficiaires de crédits cumulés FASI, FAIJ, FAPE	19
Graphique 11 : Evolution des entrepreneurs par sexe de 2012 à 2016	21
Graphique 12 : Incidence de la pauvreté selon le sexe	24
Graphique 13 : Profondeur de la pauvreté selon le sexe	24
Graphique 14 : Sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage	24
Graphique 15 : Taux brut d'activités	29
Graphique 16 : Taux net d'activité	29
Graphique 17 : Evolution du nombre de demandeurs d'emplois à l'ANPE	31
Graphique 18 : Evolution des candidatures aux concours directs de la fonction publique	31
Graphique 19 : Evolution du nombre de bénéficiaires du FAFPA	31
Graphique 20 : Evolution des proportions des travailleurs immatriculés à la CNSS	31
Graphique 21 : Evolution de l'indice de parité du taux brut de scolarisation au primaire par région	34
Graphique 22 : évolution du taux d'achèvement au primaire par sexe au niveau national	34
Graphique 23 : Evolution du taux de réussite au CEP	34
Graphique 24 : Evolution du taux brut de scolarisation au post primaire	36
Graphique 25 : Taux brut de scolarisation au post primaire par Région	36
Graphique 26 : Evolution du taux d'achèvement au post primaire	36
Graphique 27 : Evolution du taux d'achèvement au post primaire par Région	36
Graphique 28 : Indice de parité au post primaire	36
Graphique 29 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par Région	38
Graphique 30 : Evolution du taux brut de scolarisation (%) au secondaire	38
Graphique 31 : Taux net de scolarisation	38
Graphique 32 : Evolution du taux net de scolarisation au secondaire	38
Graphique 33 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire	38
Graphique 34 : Taux d'achèvement secondaire par région	38
Graphique 35 : Indice de parité fille/garçon au secondaire	38
Graphique 36 : Taux de succès au BEPC	38
Graphique 37 : Taux de transition du secondaire au supérieur en %	40
Graphique 38 : Effectifs des candidats et admis au baccalauréat	40
Graphique 39 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	40
Graphique 40 : Effectifs des apprenants en éducation non formelle par sexe selon le milieu en 2015	42
Graphique 41 : Effectifs des apprenants en éducation non formelle par sexe selon le milieu en 2016	42
Graphique 42 : Evolution des effectifs des apprenants en AI par sexe	42
Graphique 43 : Accouchements assistés par sage-femme, infirmière, matrone	45
Graphique 44 : Taux de décès pour 100 000 parturientes par Région en 2016	45
Graphique 45 : Répartition des personnes nommées aux emplois individuels en conseil de ministres	50
Graphique 46 : Répartition des effectifs par poste nominatif selon le sexe	50
Graphique 47 : Evolution du nombre de députés selon le mandat électif par sexe	52
Graphique 48 : Proportion des maires et conseillers municipaux en 2016	52
Graphique 49 : Prise en charge des victimes de violence en 2016	55
Graphique 50 : Evolution du nombre des filles et femmes victimes de l'excision	57
Graphique 51 : Dénonciation des cas d'excision et nombre de victimes sauvées	57
Graphique 52 : Interpellations et condamnations pour faits d'excision	57

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AI</b>	Alphabétisation Initiale
<b>AN</b>	Assemblée Nationale
<b>ANPE</b>	Agence Nationale pour l'Emploi
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
<b>CEFPO</b>	Centre d'Enseignement et de Formation Professionnelle de Ouagadougou
<b>CEP</b>	Certificat d'Etude Primaire
<b>CFPR-Z</b>	Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
<b>CM</b>	Cours Moyens
<b>CMLS</b>	Comité Ministériel de Lutte contre le Sida
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale
<b>DAF</b>	Direction de l'Administration et des Finances
<b>DCPM</b>	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
<b>DGPPF</b>	Direction Générale de la Protection et de la Promotion de la Femme
<b>DRH</b>	Direction des Ressources Humaines
<b>EBCVM</b>	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EDSBF</b>	Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso
<b>EICVM</b>	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>FAARF</b>	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
<b>FAFPA</b>	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
<b>FAFPA</b>	Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
<b>FAIJ</b>	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
<b>FAPE</b>	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
<b>FASI</b>	Fonds d'Appui au Secteur Informel
<b>FCB</b>	Formation Complémentaire de Base
<b>ICF</b>	Indice de la Condition de la Femme
<b>IDISA</b>	Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>IPS</b>	Indice de Parité des Sexes
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles
<b>MFSNF</b>	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la famille
<b>MJFIP</b>	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
<b>MATD</b>	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation
<b>MDNAC</b>	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
<b>MENA</b>	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
<b>MESS</b>	Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
<b>MFPTPS</b>	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
<b>MICA</b>	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
<b>MICS</b>	Enquête à Indicateurs Multiples
<b>MJFPE</b>	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
<b>MJPDH</b>	Ministère de la Justice et de la Promotion des Droits Humains
<b>MERSI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>MS</b>	Ministère de la Santé
<b>OMD</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SGGCM</b>	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquis
<b>SIGASPE</b>	Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat
<b>SP/CONAP</b>	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
<b>Genre</b>	
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>VEFF</b>	Violences à l'Egard des Femmes et des Filles
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine

## **CHAPITRE I: RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU MFSNF**

## **1.1. Ressources humaines**

### **Points saillants :**

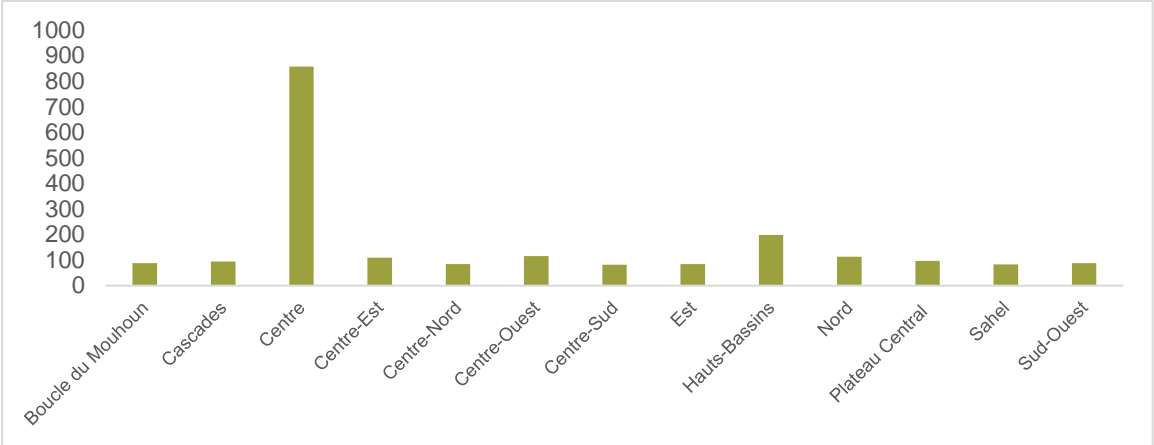
- Prédominance de la catégorie B parmi le personnel du MFSNF en 2016
- La région du Centre sud enregistre moins de personnel en 2016

### **Commentaire général**

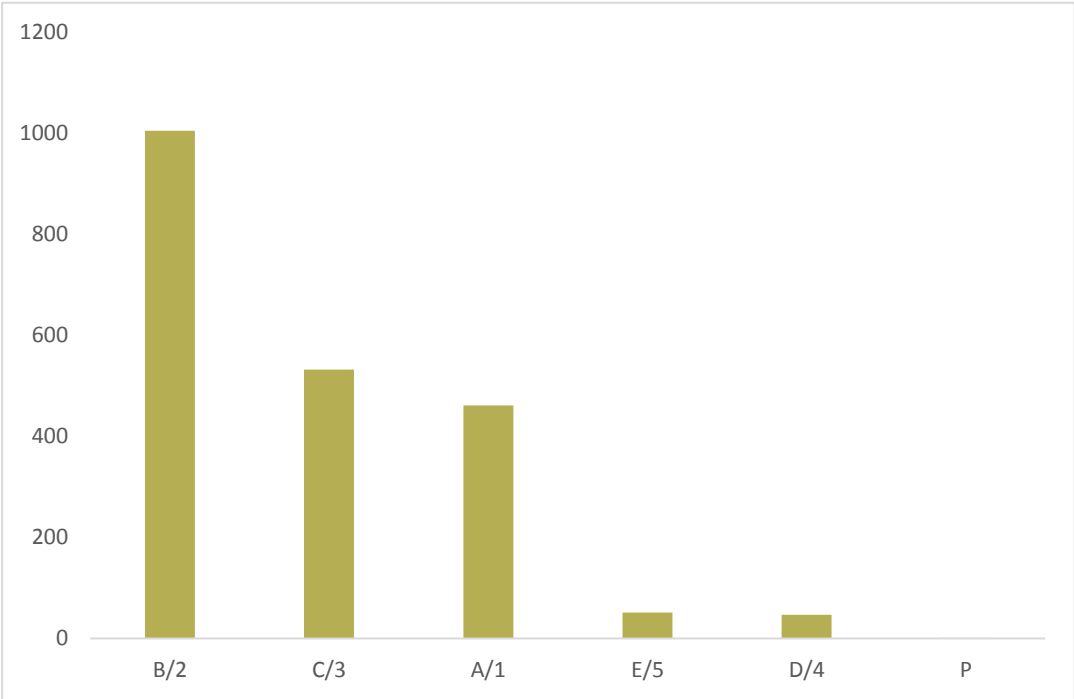
En 2016, le MFSNF comptait au total 2097 agents toute catégorie confondue. Le personnel est en majorité de la catégorie B (47,9%) suivi de la catégorie C (25,4%). En revanche, le Ministère ne dispose que d'une seule personne de la catégorie P.

En moyenne, le personnel par région est de 161 agents. La Région du Centre vient en tête avec 858 agents et le plus faible effectif est celle du Centre Sud avec 82 agents.

**Graphique 1 : Répartition du personnel du MFSNF par Région en 2016**



**Graphique 2 : Répartition du personnel du MFSNF par catégorie en 2016**



## **1.2. Ressources financières**

### **Points saillants :**

Il s'agit du premier budget du Ministère étant donné que celui-ci est le fruit de la fusion de deux départements en 2016.

### **Commentaire général**

La dotation budgétaire pour l'année 2016 du MFSNF est estimée à 17 636 170 000 FCFA. Avec un effectif du personnel estimé à 2 097 travailleurs, la part du budget consacrée aux dépenses du personnel est environ 7 353 541 000 de FCFA soit 41,7% suivi de l'investissement exécuté par l'Etat à 41,3%. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 644 718 000FCFA soit 3,7% du budget annuel.

**Tableau 1 : Dotations budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA)**

Dépenses	Dotation
<b>Personnel</b>	7 353 541 000
<b>Fonctionnement</b>	644 718 000
<b>Transferts Courants</b>	2 354 561 000
<b>Investissements exécutés par l'Etat</b>	7 283 350 000
dont Etat	2 278 350 000
Prêt	5 005 000 000
<b>Cumul tous titres</b>	<b>17 636 170 000</b>

**Tableau 2 : Exécution budgétaires du MFSNF en 2016 (F CFA)**

Cumuls niveau titres, au 25/10/2017				
Dépenses	Eng. en projet	Engagé-visé	Liquidé	Ordonnancé
<b>Personnel</b>		7 361 835 962	7 361 835 962	7 353 540 406
<b>Fonctionnement</b>	3 650 000	626 895 516	626 742 516	594 280 392
<b>Transferts courants</b>	0	2 352 759 885	2 352 759 885	2 351 020 516
<b>Investissements exécutés</b>	0	3 978 266 298	3 978 266 298	3 978 266 298
<i>dont Etat</i>	0	2 278 309 379	2 278 309 379	2 278 309 379
<i>Prêt</i>	0	1 699 956 919	1 699 956 919	1 699 956 919
<b>Cumul tous titres</b>	24 026 835	14 319 757 661	14 319 604 661	14 277 107 612

## **CHAPITRE II : GENRE ET DEMOGRAPHIE**

## 2.1. Population

### Points saillants :

- Forte croissance de la population ;
- Population à dominance féminine ;
- Population en majorité jeune.

### Commentaire général

Le Burkina Faso au cours de ces dernières décennies se caractérise par une forte croissance démographique. L'effectif estimé de la population est passé de 15,7 millions d'habitants en 2010 à plus de 19 millions en 2016. Toutefois, le taux de croissance de la population connaît une baisse progressive, passant de 3,3% en 2010 à 3,2% en 2016. Par rapport à 2015, le volume de la population a augmenté de près de 584 000 individus.

La structure de la population selon le sexe ne connaît pas de changement. Les femmes restent majoritaires, constituant en moyenne 51,7% de la population de 2010 à 2016. Cependant, dans la population de moins de 20 ans, l'effectif des hommes est plus élevé.

Comme le traduit la pyramide des âges, la population dans son ensemble se caractérise par son extrême jeunesse en 2016, avec une prédominance des jeunes de la tranche d'âges de 15 à 19 ans. Dans la tranche d'âge de 15 à 39 ans, les femmes sont les plus nombreuses (4 447 000 femmes contre 3 942 000 hommes).

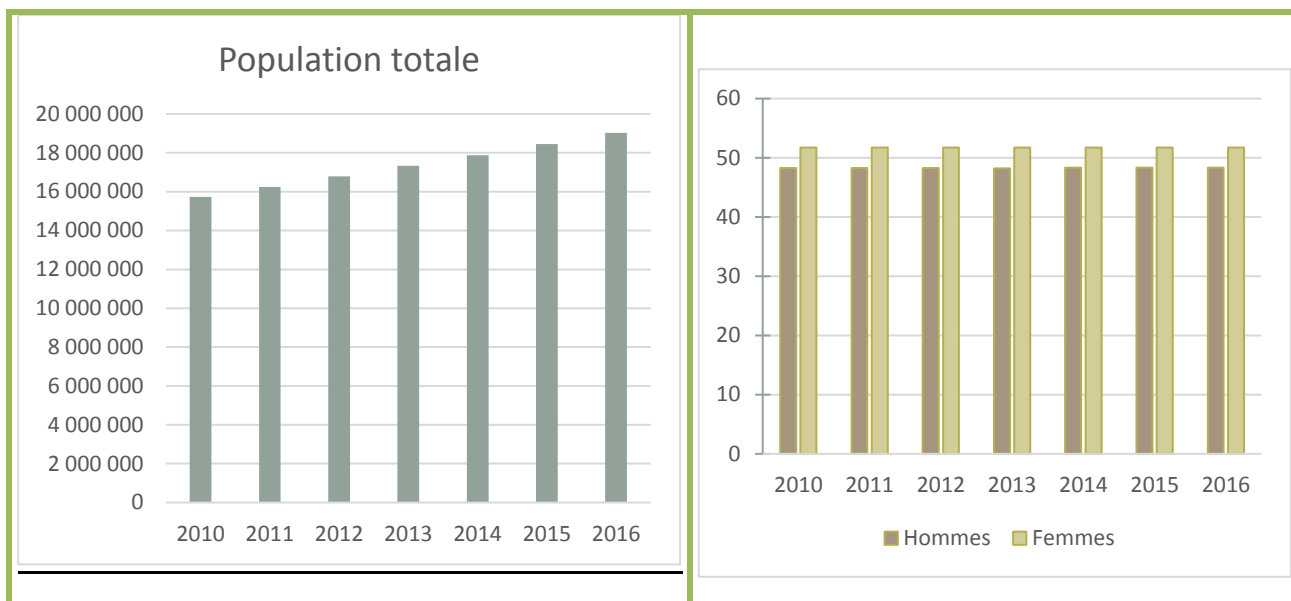
### **Notes méthodologiques :**

**Démographie** : étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité (ou conjugalité) et la migration.

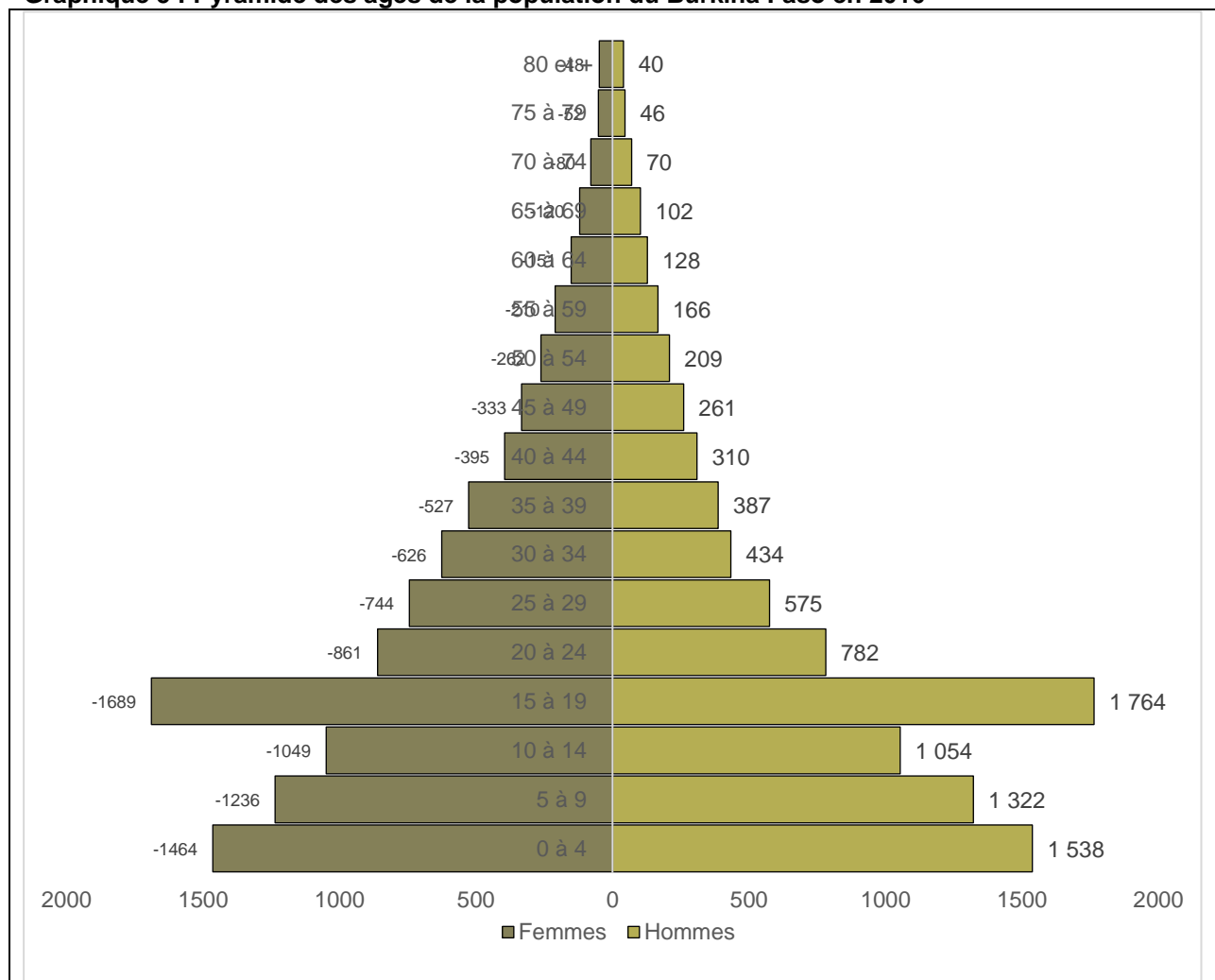
**Population** : ensemble d'individus sur lesquels une étude se porte et dont les éléments répondent à une ou plusieurs caractéristiques communes.

**Graphique 4 : Evolution de l'effectif de la population**

**Graphique 3 : Evolution de la proportion de la population par sexe (en %)**



**Graphique 5 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2016**



## 2.2. Fécondité et mortalité

### Points saillants :

- Baisse du nombre moyen d'enfants par femme, mais toujours élevé en milieu rural ;
- Diminution inégale de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) entre villes et campagnes ;
- Nombre d'enfants par femme plus élevé dans les régions du Sahel et de l'Est ;
- Entrée en union plus précoce chez les femmes sur l'ensemble du territoire ;
- Amélioration continue de la chance de survie.

### Commentaire général

Les comportements reproductifs sont très fortement marqués par une distinction nette entre milieu urbain et milieu rural. Bien que le nombre moyen d'enfants par femme semble être en baisse au niveau national, on s'aperçoit qu'il demeure toujours très élevé en milieu rural. En effet, l'ISF est passé de 6,2 enfants par femme en 2003 à 6 enfants par femmes en 2006. Par rapport au milieu urbain, le nombre moyen d'enfants par femme est 1,7 fois plus élevé en milieu rural. Aussi, les signes de la baisse du nombre d'enfants par femme sont moins visibles en milieu rural comparé au milieu urbain. Entre 1996 et 2006, l'ISF a diminué de 0,7 en milieu urbain contre 0,1 pour le milieu rural. Au niveau régional, le nombre moyen d'enfants par femme est plus élevé dans les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord, du Sud-Ouest, du Centre Ouest et du Centre Est, avec des ISF au-dessus de la moyenne nationale.

L'analyse du graphique 6 indique que l'entrée en union est plus précoce chez les femmes, comparées aux hommes. Alors que l'âge moyen au mariage reste constant au niveau national chez les hommes, il est en légère hausse chez les femmes avec des disparités selon le milieu de résidence. Chez les femmes, l'âge au premier mariage est constant en milieu rural mais en baisse en milieu urbain en 1996 et 2006.

Les chances de survie se sont considérablement améliorées au Burkina Faso au cours de ces dernières décennies. En effet, l'espérance de vie à la naissance est passée de 48,5 ans en 1985 à 56,7 en 2006, soit un gain de 8,2 ans. En termes de chance de survie, les femmes (57,5 ans) présentent un léger avantage par rapport aux hommes (55,8 ans). Entre 1985 et 2006, leur espérance a augmenté de 8,7 ans contre 7,6 ans pour les hommes.

### **Notes méthodologiques :**

**Fécondité** : c'est l'analyse des naissances au sein d'une population féminine de 15 à 49 ans survenue au cours d'une année.

**Taux global de fécondité générale (TGFG)** : C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

**Indice synthétique de fécondité (ISF)** : C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois.

**Taux brut de natalité (TBN)** : C'est le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

**Mortalité** : étude des décès survenus au sein d'une population moyenne au cours d'une année donnée

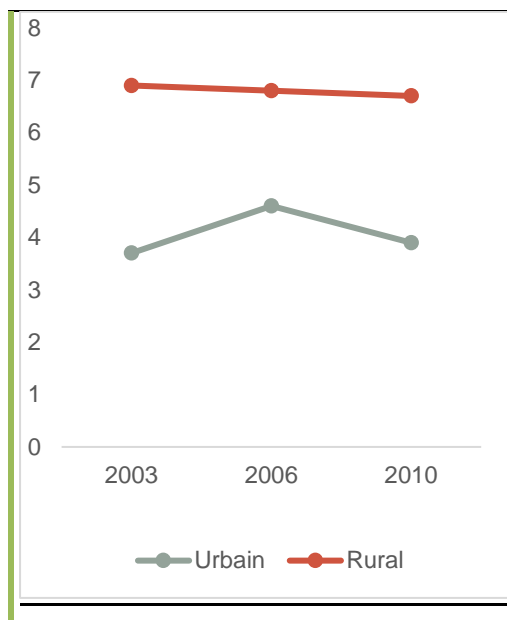
**Espérance de vie à la naissance** : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre une personne après sa naissance.

**Tableau 3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence**

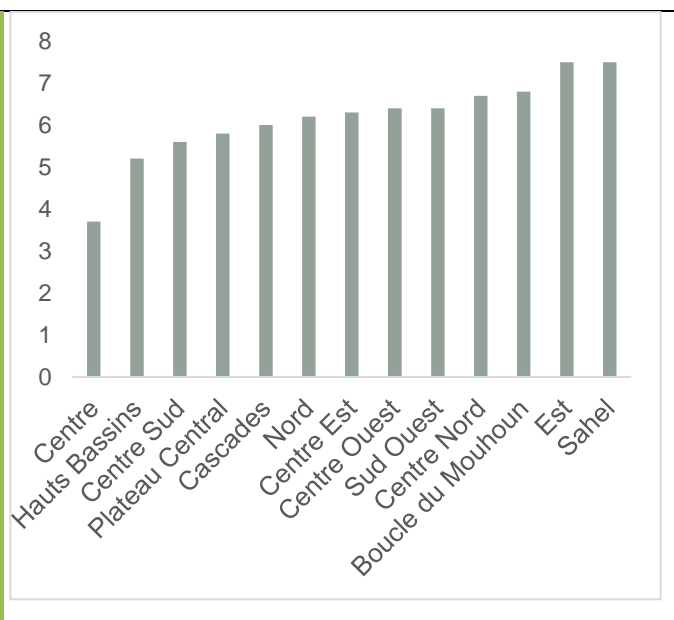
Milieu	2003	2006	2010
Urbain	3,7	4,6	3,9
Rural	6,9	6,8	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,0</b>

Sources : INSD, Enquêtes démographiques et de santé de 2003 et 2010 ; Rapport Fécondité, RGPH 200

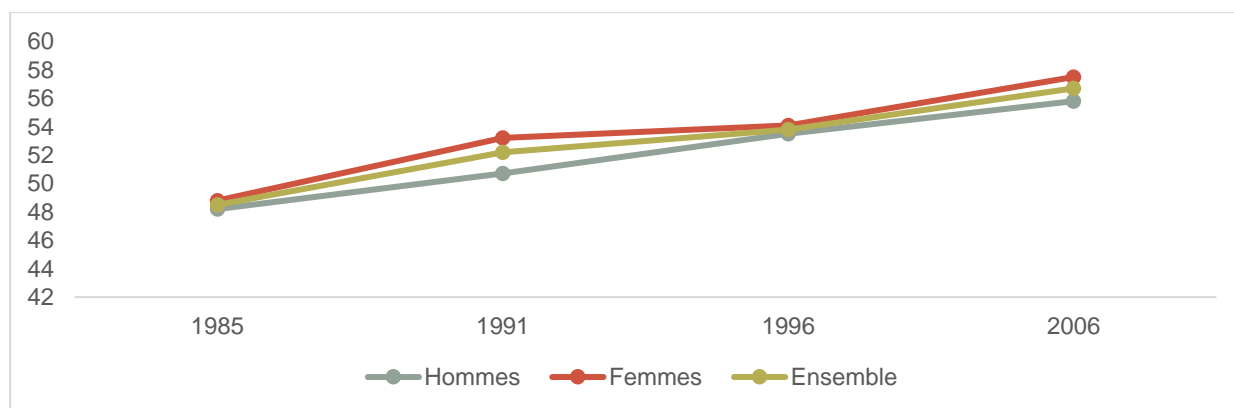
**Graphique 6 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence**



**Graphique 7 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité selon la région**



**Graphique 8 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance**



**CHAPITRE III : GENRE ET REVENU, ACCES/CONTRÔLE DES  
RESSOURCES**

### **3.1. Accès aux crédits**

#### **Points saillants :**

- Faible accès des femmes aux crédits ;
- Augmentation continue du nombre de bénéficiaires du FAARF ;
- Faible montant individuel alloué aux femmes.

#### **Commentaire général**

La situation des crédits octroyés par le FASI, le FAIJ ou le FAPE entre 2012 et 2016 montre que 39,1% des bénéficiaires sont des femmes.

De 2014 à 2016, ce sont 4 798 hommes soit 60,1% contre 3185 femmes soit 39,9% qui ont bénéficié des crédits du FASI et du FAPE. Concernant le FASI spécifiquement, le nombre de femmes bénéficiaires a légèrement augmenté de 19,6% entre 2014 et 2016 passant de 785 à 977 bénéficiaires. Par contre, les bénéficiaires masculins ont connu une baisse passant de 1472 en 2014 à 1168 en 2016 soit une baisse de 20,6%.

En 2014 on constate que 1 472 hommes ont bénéficié du FASI contre 785 femmes, soit un écart de 30,44% au détriment des femmes. En 2015 et 2016, cet écart s'est réduit respectivement à 10,38% et 8,90% au profit des femmes dont le nombre a augmenté de seulement 0,72%.

S'agissant du FAPE, le nombre des hommes et celui des femmes a évolué en dent de scie entre 2014 et 2016 passant de 214 hommes en 2014 à 178 en 2016 avec un pic de 580 en 2015. Cette tendance est aussi observée chez les femmes où on a enregistré 58 bénéficiaires en 2014, 313 en 2015 et 89 en 2016.

Au niveau du FAIJ, en plus de la baisse du nombre des bénéficiaires constatés entre 2012 et 2015, les hommes représentent presque le double des femmes (1855 hommes contre 959 femmes).

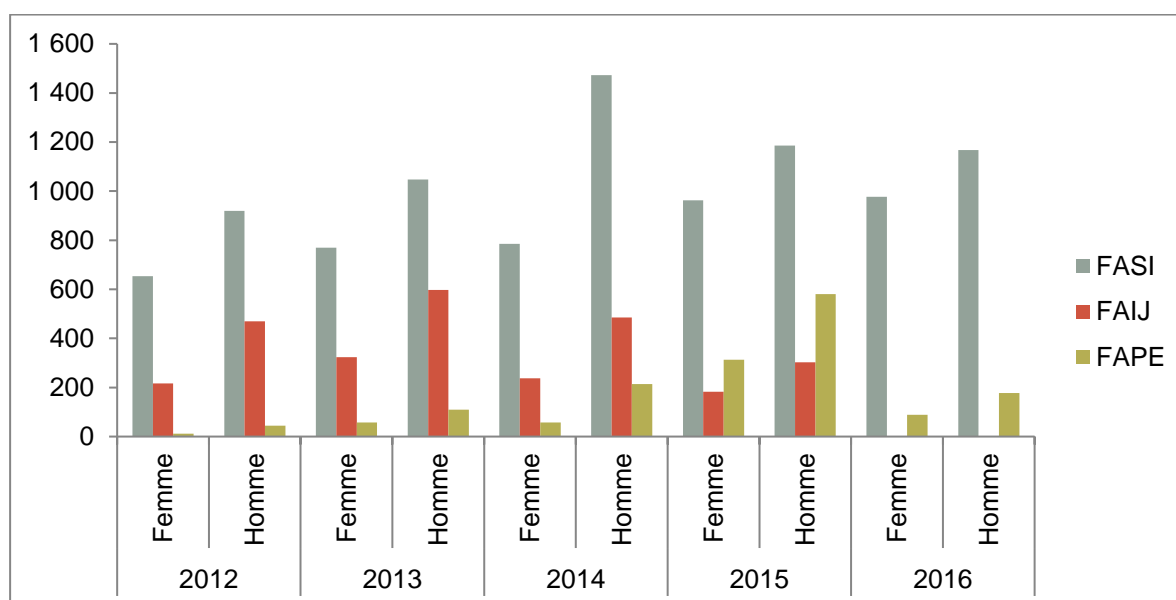
Concernant le FAARF, de 2012 à 2015 plus de 27 milliards ont été dégagés pour financer les activités des femmes. Alors que le nombre de demandeuses croît, le montant du crédit individuel varie de 50 000 à 500 000 F CFA.

**Tableau 4 : Répartition des bénéficiaires des fonds du MJFIP entre 2012 et 2016**

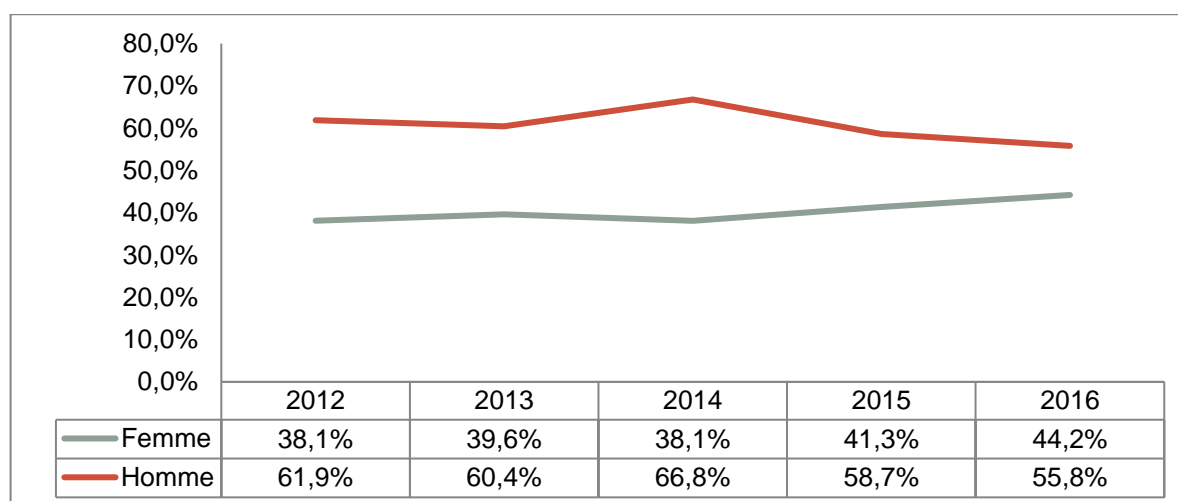
Fonds	2012		2013		2014		2015		2016	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
<b>FASI</b>	654	919	770	1 048	785	1 472	963	1 186	977	1 168
<b>FAIJ</b>	217	470	323	598	237	485	182	302	nd	nd
<b>FAPE</b>	12	44	58	110	58	214	313	580	89	178
<b>Ensemble</b>	<b>883</b>	<b>1 433</b>	<b>1 151</b>	<b>1 756</b>	<b>1 080</b>	<b>2 171</b>	<b>1 458</b>	<b>2 068</b>	<b>1 066</b>	<b>1 346</b>
<b>%</b>	<b>38,1</b>	<b>61,9</b>	<b>39,6</b>	<b>60,4</b>	<b>38,2</b>	<b>66,8</b>	<b>41,3</b>	<b>58,7</b>	<b>44,2</b>	<b>55,8</b>

Source : FASI, FAIJ, FAPE

**Graphique 9 : Distribution des bénéficiaires des fonds du MJFIP entre 2012 et 2016**



**Graphique 10 : Evolution des proportions des bénéficiaires de crédits cumulés FASI, FAIJ, FAPE**



## **3.2. Entreprenariat féminin et propriété foncière**

### **Points saillants**

- Faible progression du nombre de femmes propriétaires d'entreprises formelles ;
- Quatre fois moins de femmes entrepreneures ;
- Plus de 50% des nouveaux bas-fonds octroyés aux femmes en 2016 dans les Régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre Est, du Plateau central et du Sud-ouest.

### **Commentaire général**

Le nombre de femmes propriétaires d'entreprises formelles est de 2 299 soit quatre fois moins élevé que celui des hommes en 2016. Sur les cinq dernières années, 249 nouvelles entrepreneures investissent en moyenne le monde des affaires chaque année contre 897 nouveaux entrepreneurs.

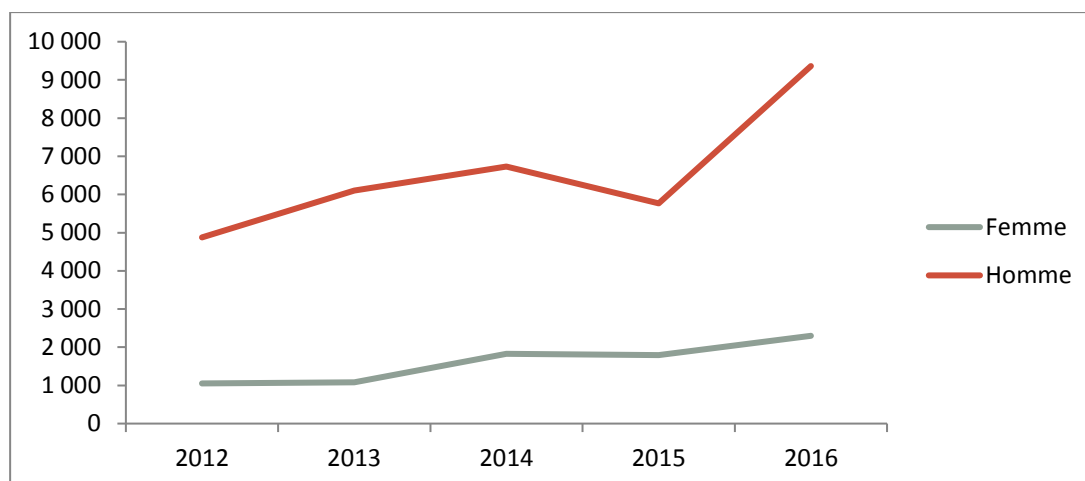
Au niveau de la propriété foncière, on note un effort en matière d'accès des femmes aux périmètres et bas-fonds aménagés. En 2015, sur l'ensemble des nouveaux bas-fonds aménagés 49% des superficies sont octroyées aux femmes contre 51% aux hommes. Ces taux n'ont pas connu de variation sensible en 2016 car ils ont été de 48,7% pour les femmes et 51,3% pour les hommes.

Au niveau des Régions, hormis le Centre Sud et le Sud-Ouest, le reste des Régions qui ont aménagé de nouveaux bas-fonds ont accordé plus de terre aux femmes qu'aux hommes 55.4% dans les Cascades, 58% au Centre et 68% au Centre Est en 2015.

**Tableau 5 : Evolution des propriétaires d'entreprises formelles de 2012 à 2016**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femme</b>	1 052	1077	1 830	<b>1 794</b>	<b>2 299</b>
<b>Homme</b>	4 876	6 103	6 731	5 770	9 362
<b>Ensemble</b>	5 928	7 180	8 561	7 564	11 661

Source : MEBF

**Graphique 11 : Evolution des entrepreneurs par sexe de 2012 à 2016****Tableau 6 : Répartition des superficies de nouveaux bas-fonds aménagés en 2015 et 2016**

Région	2015		2016	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Boucle du Mouhoun	-	-	55,2	44,8
Cascades	55,4	44,6	68,7	31,3
Centre	58	43	-	-
Centre Est	68	33	40	60
Centre Nord	-	-	40	60
Centre Ouest	69	31	-	-
Centre Sud	35	65	35	65
Est	-	-	-	-
Hauts-Bassins	-	-	-	-
Nord	56	44	-	-
Plateau Central	-	-	40,8	59,2
Sahel	-	-	55	45
Sud Ouest	20	80	52,5	47,6
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>

Source : DGESS/MAAH, 2016

## **CHAPITRE IV : GENRE ET CONDITIONS DE VIE**

## 4.1. Pauvreté

### Points saillants :

- Tendance à la baisse de la pauvreté, mais plus accélérée chez les femmes ;
- Pauvreté moins élevée dans la population féminine.

### Commentaire général

La pauvreté de façon général présente une évolution à la baisse depuis 2009 aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Comparée à la population masculine, cette baisse est plus importante dans la population féminine. En effet, de 2003 à 2014, l'incidence de la pauvreté a diminué de 16,7 points chez les femmes contre 4,7 points chez les hommes.

La population féminine reste moins touchée par le phénomène de paupérisation. En effet, que ce soit l'incidence, la profondeur ou la sévérité, la pauvreté chez les hommes était de 1,3 fois plus élevée que celle des femmes en 2009 et en 2014. Aussi, en 2014, la distribution de la pauvreté montre une discrimination positive de l'état de pauvreté chez les individus dont le chef de ménage est de sexe féminin (30,4% de pauvres) par rapport aux individus vivant dans des ménages dirigés par les hommes (41,0% de pauvres).

### **Notes méthodologiques**

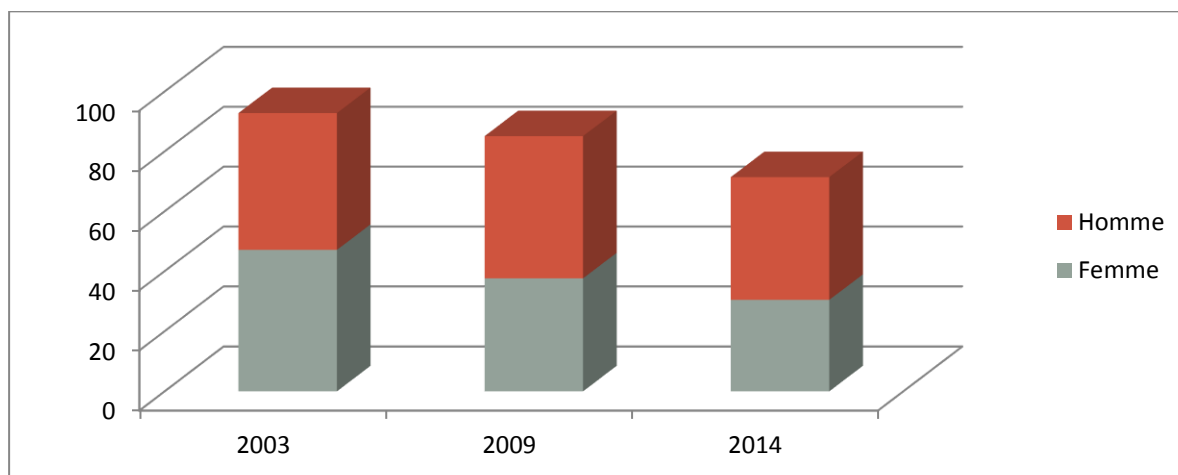
**Incidence de la pauvreté** : nombre de pauvres évalué en pourcentage dans une population donnée. En d'autres termes c'est la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en-dessous du revenu minimum appelé seuil de pauvreté. Elle traduit la proportion de la population qui ne peut pas se permettre d'acheter le panier de produits correspondant au minimum vital.

**Profondeur de la pauvreté** : mesure l'écart moyen séparant le niveau de vie d'un pauvre du seuil de pauvreté. Elle indique à quel niveau en-dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

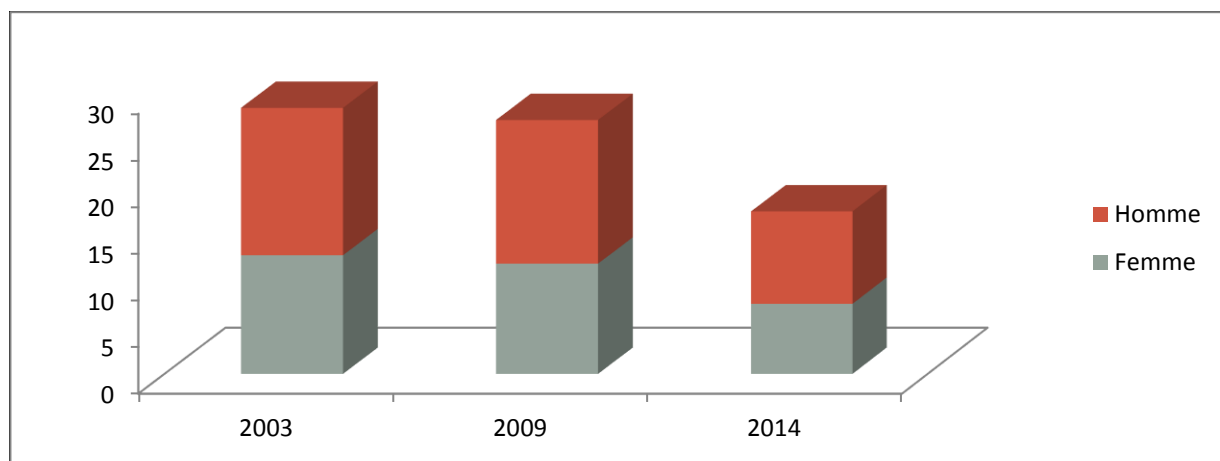
**Sévérité de la pauvreté** : mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses. Plus elle est élevée, plus l'écart des revenus des plus pauvres par rapport au seuil de pauvreté est grand.

**Profondeur de la pauvreté/gravité de la pauvreté** : distance séparant le niveau de vie des personnes regroupées en ménage par rapport à un seuil.

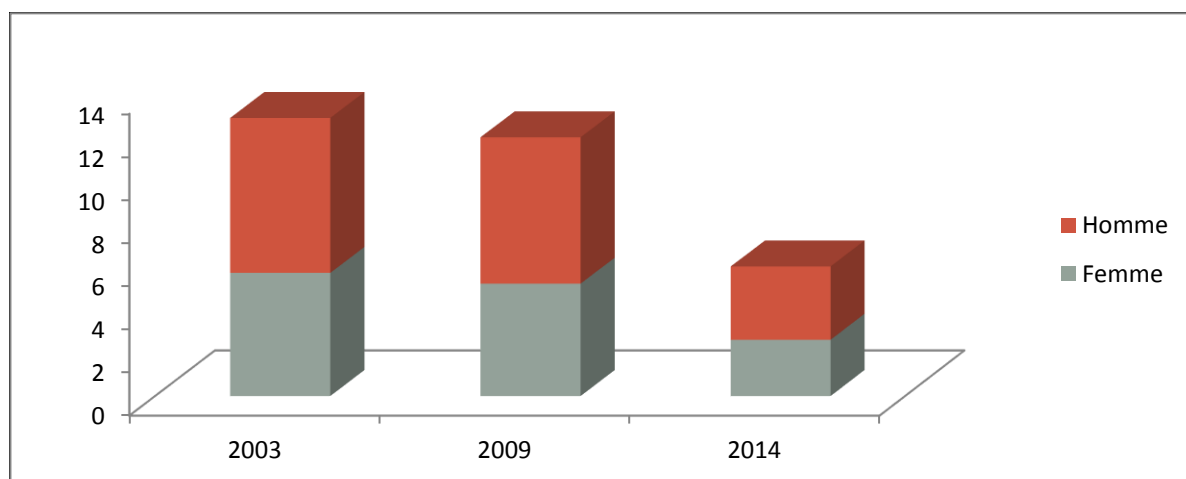
**Graphique 12 : Incidence de la pauvreté selon le sexe**



**Graphique 13 : Profondeur de la pauvreté selon le sexe**



**Graphique 14 : Sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage**



## 4.2. Types d'aisances utilisés par les ménages

### Points saillants

- Nature comme principal lieu d'aisance chez les femmes comme chez les hommes ;
- Baisse de l'utilisation de la nature comme lieu d'aisance de 2009 à 2014 ;
- Nature comme principal lieu d'aisance est un phénomène rural.

### Commentaire général

En 2014, 28,1% des ménages dirigés par des femmes utilisent des latrines traditionnelles avec dalle contre 27,9% pour les ménages dirigés par des hommes. Par rapport à 2009, il y a une petite inversion. On peut également noter que 3,2% des ménages dirigés par les femmes ont recours aux toilettes à chasse manuelle contre 2,0% pour les chefs de ménages hommes toujours en 2014.

S'agissant des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance, on note que ceux dirigés par les hommes sont moins nombreux soit 50,3% contre 51,2% pour les ménages où les chefs sont des femmes.

L'analyse de la répartition des ménages par type d'aisance montre que sur la période 2005-2014, plus de 50% des ménages font recours à la nature/brousse au niveau national. Elle est suivie par les latrines simples/latrines traditionnelles, les chasses d'eau/fosses septiques et les latrines améliorées.

En 2014, selon le milieu de résidence, près de 7 ménages sur 10 en zone rurale (67,3%) utilisent la nature comme lieu d'aisance ; 27% disposent de latrines traditionnelles, avec dalle (16,9%) et sans dalle (10%).

Par contre, en milieu urbain, 66,1% des ménages utilisent les latrines traditionnelles, dont sans dalle (10,1%) et avec dalle (5%). Les nouvelles formules de latrine (Samplat, VIP et ECOSAN) sont utilisées par seulement 14,7% des ménages ; tandis que 11,5% disposent des toilettes à chasse d'eau. La nature demeure le lieu de défécation pour 7,8% de ménages urbains.

#### **Notes méthodologiques**

**Principal type d'aisance utilisé :** Pourcentage de ménages selon le type d'aisance utilisé (latrine VIP, TCM, ECOSAN, latrines réhabilitées, fosses septiques, la nature et autres).

**Tableau 7 : Principal type d'aisance utilisé par les ménages selon le sexe du chef de ménage**

Types d'aisance	2009			2014		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Fosse sceptique</b>	2,3	1,5	1,6	1,2	1,6	1,5
<b>Toilette à chasse manuelle</b>	1,9	1	1,1	3,2	2	2,2
<b>Latrine ecosan</b>	0,6	0,5	0,5	2,3	1,4	1,5
<b>Latrine vip</b>	1,2	1,5	1,5	3,2	2,8	2,9
<b>Latrine samplat simple</b>	4,6	4,3	4,3	3	3,5	3,4
<b>Latrine traditionnelle avec dalle</b>	27	24,6	24,9	28,1	27,9	28
<b>Latrine traditionnelle sans dalle</b>	6,1	9,9	9,4	7,7	10,4	10
<b>Dans la nature</b>	56	56,3	56,3	51,2	50,3	50,5
<b>Autre</b>	0,3	0,4	0,4	0,1	0,1	0

Source : EICVM 2009, EMC 2014

**Tableau 8 : Répartition (%) des ménages par principal type d'aisance selon le milieu de résidence**

	2005		2007		2009		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
<b>Chasse d'eau/fosse sceptique</b>	12,7	1,6	12,5	2,6	9,5	0,1	11,5	0,6
<b>Latrine simple /traditionnelle</b>	77	19,5	76	26,6	75,1	24,5	66,1	26,9
<b>Latrine ventilée /améliorée</b>	2,3	0	5,6	0	4,7	1	14,6	5,2
<b>Nature /brousse</b>	7,5	78,4	5,6	70,4	9,3	74,4	7,8	67,3
<b>Autres</b>	0,4	0,4	0,3	0,5	1,4	0,1	0	0

Source : INSD, EA/QUIBB 2005 et 2007, EICVM 2009-2010, EDSBF IV (2010), EMC 2014

**CHAPITRE V : GENRE, EMPLOI ET FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

## 5.1. Chômage et population active

### Points saillants :

- Femmes plus touchées par le chômage que les hommes ;
- Chômage plus accru chez les jeunes, particulièrement les jeunes femmes ;
- Femmes moins actives que les hommes.

### Commentaire général

Dans l'ensemble les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Le tableau 9 indique qu'au sens large, le taux de chômage s'élève à 20,2% chez les femmes contre 8% chez les hommes. Au sens du BIT ces taux sont respectivement de 9,3% et 4,1%.

L'analyse suivant la structure des âges montre que le chômage concerne beaucoup plus les jeunes notamment les tranches d'âge de 15-24 ans et de 25-34 ans comme l'indique le tableau 9. Pour ces deux (02) tranches d'âge, le taux de chômage des femmes est au moins deux fois plus élevé que celui des hommes (48,1% contre 17,7%).

De 2009 à 2014 le taux net d'activité des femmes est resté moins élevé que celui des hommes. Le graphique 16 indique que le taux net d'activité chez les femmes est passé de 90,3% en 2009 à 60,2% en 2014 soit une baisse de 30,1 points. Pour ce qui est des hommes sur la même période, le taux net d'activité a baissé de 16,8 points de pourcentage passant de 93,6% à 76,8%.

La principale raison d'inactivité des femmes est le fait d'être au foyer. Cette modalité représente 47,9% et ne concerne que les femmes. En revanche, la principale raison d'inactivité chez les hommes est liée au fait « élève/étudiant à temps plein » (44,7%) (cf tableau 11.)

### **Notes méthodologiques**

**Chômage au sens du BIT :** selon le Bureau International du Travail (BIT), situation de toute personne ayant l'âge légal pour travailler, qui au cours de la période de référence (généralement une semaine) était sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche active d'un emploi.

**Chômage au sens large :** à la différence du chômage BIT, le chômage au sens large prend en compte la notion de « chômeur découragé ». Le chômeur découragé est une personne en âge de travailler, non occupée, ne cherchant pas un emploi, mais qui est disponible pour en occuper si elle en trouvait.

**Taux net d'activité :** le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

**Tableau 10 : Taux de chômage au sens large**

	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>National</b>	<b>20,2</b>	<b>8</b>	<b>14,1</b>
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
Urbain	26,5	9,9	13
Rural	21,4	7,3	14,5
<b>GROUPE D'AGE</b>			
15-24	25,9	11,1	18,4
25-34	22,2	6,6	14,8
35-44	16	4,8	10,5
45-54	14,9	7,1	11
55-64	13	10,1	11,4
65+	14,6	9,3	11,4

Source : INSD, Enquête Multisectorielle Continue (EMC 2014), Résultat du premier passage

**Tableau 9 : Taux de chômage au sens du BIT**

	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>National</b>	<b>9,3</b>	<b>4,1</b>	<b>6,6</b>
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
Urbain	8,5	6	7,1
Rural	9,6	3,3	6,4
<b>GROUPE D'AGE</b>			
15-24	12,3	5,3	8,6
25-34	11,5	4	7,8
35-44	7,1	2,7	4,9
45-54	5,7	3,1	4,4
55-64	5,6	5,1	5,3
65+	1,4	3,4	2,6

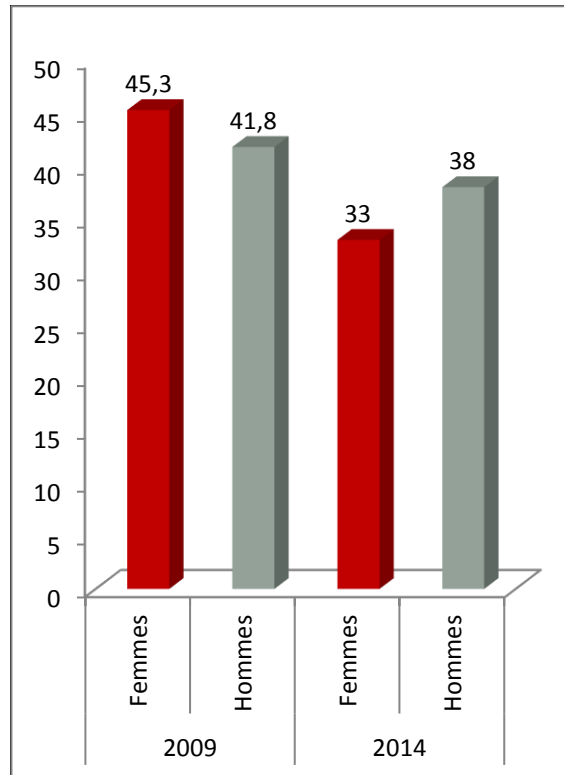
Source : INSD, Enquête Multisectorielle Continue (EMC 2014), Résultat du premier passage

**Tableau 11 : Raison d'inactivité des personnes en âge de travailler (BIT) (en%)**

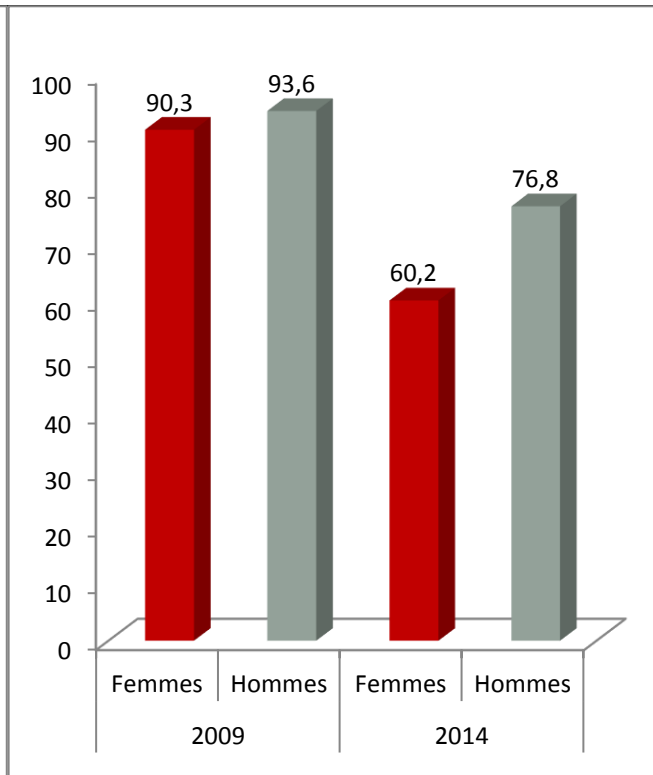
Sexe	Invalide/malade de longue durée	Elève/étudiant(e) à plein temps	Retraité(e), trop vieux pour travailler	Femme au foyer	Rentier	Autre
Femme	6,5	20,0	11,7	47,9	0,2	13,8
Hommes	10,8	44,7	15,0	0,0	2,1	27,5

Source : Dépouillement des cartes de demandeurs d'emploi de l'ANPE

**Graphique 15 : Taux brut d'activités**



**Graphique 16 : Taux net d'activité**



## 5.2. Emploi et formation professionnelle

### Points saillants :

- Femmes moins nombreuses à demander de l'emploi que les hommes ;
- Femmes moins nombreuses à bénéficier du FAFPA ;
- Faible proportion des femmes parmi les travailleurs immatriculés à la CNSS.

### Commentaire général

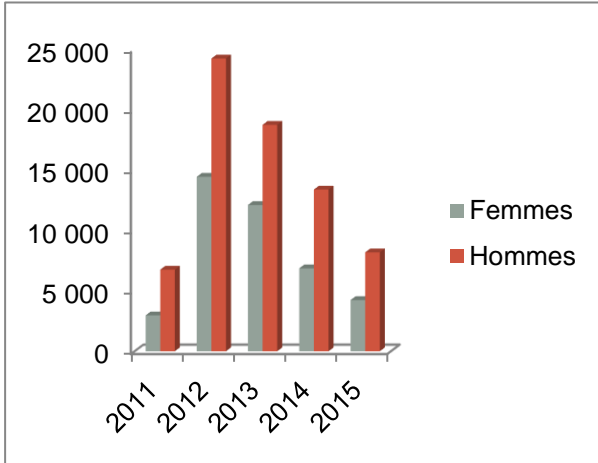
Au niveau de l'ANPE, la demande d'emploi a connu une baisse significative depuis 2012 aussi bien chez les hommes que les femmes. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 38 704 en 2012 à 12 459 en 2015 soit une baisse 67,8%. Aussi, sur la période 2012 à 2015 le nombre de femmes demandeurs d'emplois est resté inférieur à celui des hommes. La proportion des femmes est passée de 37,4% en 2012 à 34,1% en 2015.

Concernant les concours directs de la fonction publique, malgré une augmentation continue de la demande d'emploi des femmes entre 2012 et 2016, celle-ci reste toujours inférieure à la demande d'emploi des hommes. Ainsi, la demande d'emploi des femmes est passée de 152 449 en 2012 à 345 680 en 2016 soit une augmentation de 126,7%. Les femmes représentaient 37,0% de la demande totale d'emploi en 2012 et 33,3% en 2016 soit une baisse 3,7 points de pourcentage.

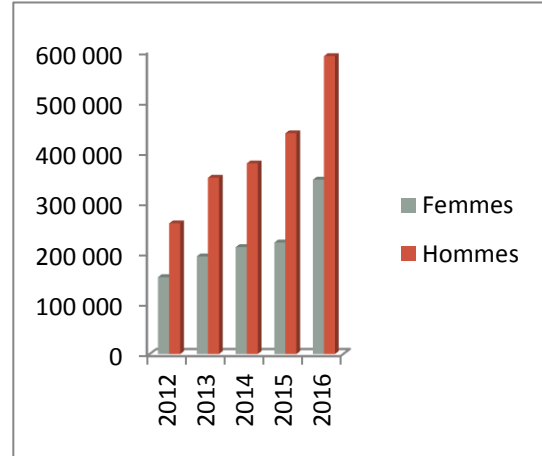
Dans le domaine de la formation professionnelle et à l'apprentissage, le nombre de femmes bénéficiaires du FAFPA est passé de 44 à 313 de 2012 à 2015. Mais ce nombre reste nettement inférieur à celui des hommes qui est de 12 en 2012 et 580 en 2015.

En matière de sécurité sociale, le nombre de personnes déclarées à la CNSS est en nette progression aussi bien chez les femmes que chez les hommes de 2012 à 2016 passant ainsi de 57 012 à 83 250 pour les femmes et de 226 467 à 286 220 pour les hommes. Mais la proportion des femmes, reste inférieure à celle des hommes durant cette même période. Ainsi la proportion de femmes déclarées en 2016 est de 22,5% comparativement à celle des hommes qui est de 77,5%.

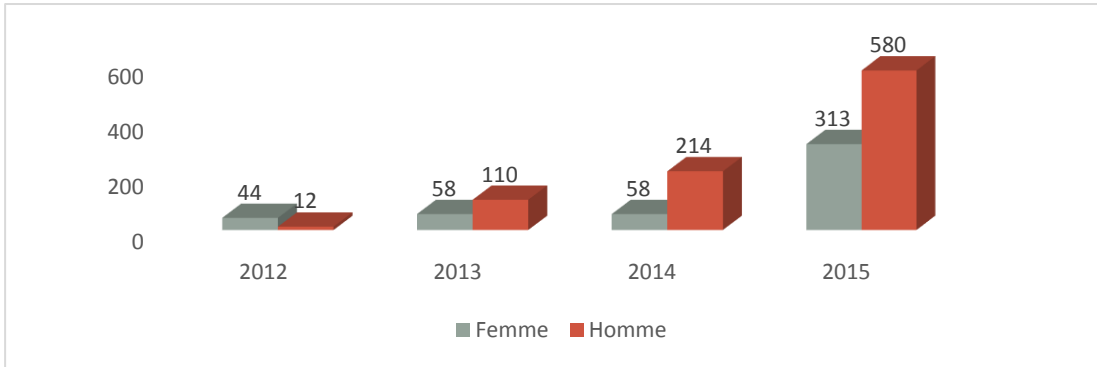
**Graphique 17 : Evolution du nombre de demandeurs d'emplois à l'ANPE**



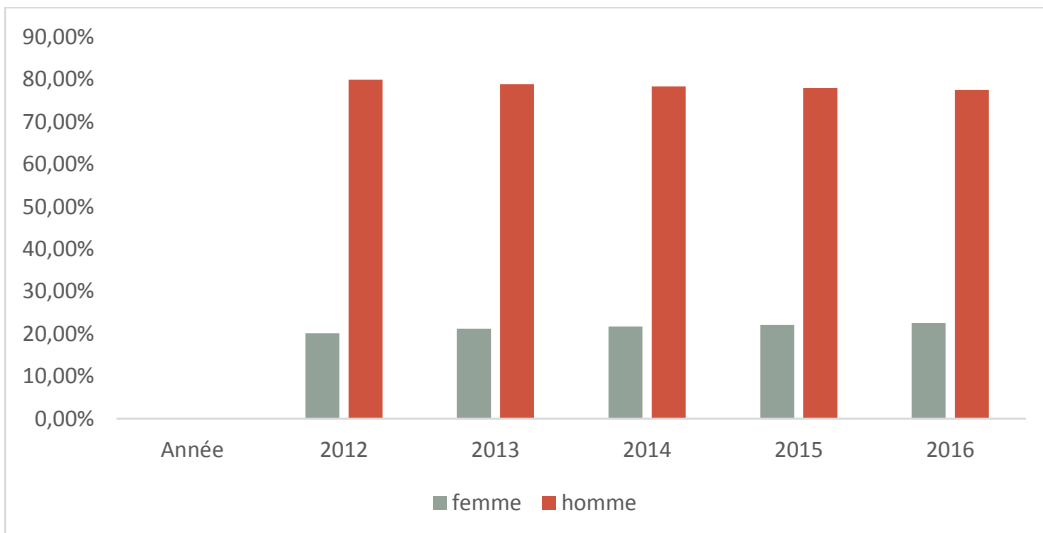
**Graphique 18 : Evolution des candidatures aux concours directs de la fonction publique**



**Graphique 19 : Evolution du nombre de bénéficiaires du FAFPA**



**Graphique 20 : Evolution des proportions des travailleurs immatriculés à la CNSS**



## **CHAPITRE VI : GENRE ET EDUCATION**

## 6.1. Enseignement primaire

### Points saillants

- Taux brut et taux net de scolarisation au primaire faible au Sahel particulièrement pour les filles ;
- Taux d'achèvement des filles supérieur à celui des garçons au primaire ;
- Baisse du taux de réussite au CEP de 2014 à 2016 pour les garçons et les filles.
- Moins de disparité entre filles et garçons au primaire.

### Commentaire général

Au niveau national, l'écart entre le Taux Brut de Scolarisation des garçons et des filles n'est pas significatif dans l'enseignement primaire. Il était de 0,4 point en 2013/2014, de 0,3 point en 2014/2015 et de 0,5 point en 2015/2016 en faveur des filles. L'analyse selon les régions montre que la région du Sahel enregistre le plus faible taux net de scolarisation au primaire aussi bien pour les filles que pour les garçons. Ainsi, de 2013/2014 à 2015/2016 le taux net de scolarisation des filles est passé de 40,9% à 45,7% et de 43,6% à 48,1% pour les garçons. On remarque que le taux net de scolarisation des filles est resté inférieur au cours de la même période.

Au niveau national, le Taux Net de Scolarisation connaît une progression entre 2014 et 2016 chez les filles et les garçons. On remarque que le TNS des filles est relativement moins élevé que celui des garçons.

L'indice de parité fille/garçons du taux brut de scolarisation au niveau national est passé de 0,94 en 2013/2014 à 1 en 2014/2015 et en 2015/2016. Cela traduit une certaine égalité en matière d'accès à l'éducation primaire.

Entre 2014 et 2016, le Taux d'achèvement au primaire (TAP) chez les filles est toujours supérieur à celui des garçons à l'échelle nationale. En effet, le TAP des filles dépassait celui des garçons de 4 points en 2014 ; de 3,8 points en 2015 puis de 6 points en 2016. L'analyse selon les régions montre que l'Est, le Sahel et le Centre-Nord enregistrent les plus faibles niveaux de TAP.

En 2015/2016, le taux de réussite au CEP a connu une baisse assez considérable aussi bien chez les filles que chez les garçons par rapport aux années scolaires 2013/2014 et 2014/2015. Ce taux est passé ainsi de 70,7% à 67,7% chez les filles et de 76,6% à 58,8% chez les garçons.

### **Note méthodologique**

**Taux brut d'admission au primaire (TBA) :** Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

**Indice de parité :** Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

**Taux brut de scolarisation (TBS) :** Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

**Taux d'achèvement :** proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge du niveau concerné. Il peut être calculé pour tous le primaire, post primaire, secondaire et supérieur

Tableau 12 : Ecart entre le TBS garçons et des filles au primaire et par région

Région	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Boucle du Mouhoun	-2,5	-2,6	-2,9
Cascades	2,4	1,6	1
Centre	-5,5	-5,1	-5,1
Centre Est	3,2	3,6	3,4
Centre Nord	3,8	4,3	4,1
Centre Ouest	-2,6	-3,2	-4,4
Centre Sud	-2,1	-0,8	-0,4
Est	-0,2	0,8	1,3
Hauts Bassins	-0,8	-1,5	0
Nord	2,5	2,7	2,7
Plateau Central	2,4	2	2
Sahel	3,1	3,1	2,9
Sud Ouest	-4	-4,4	-4,9

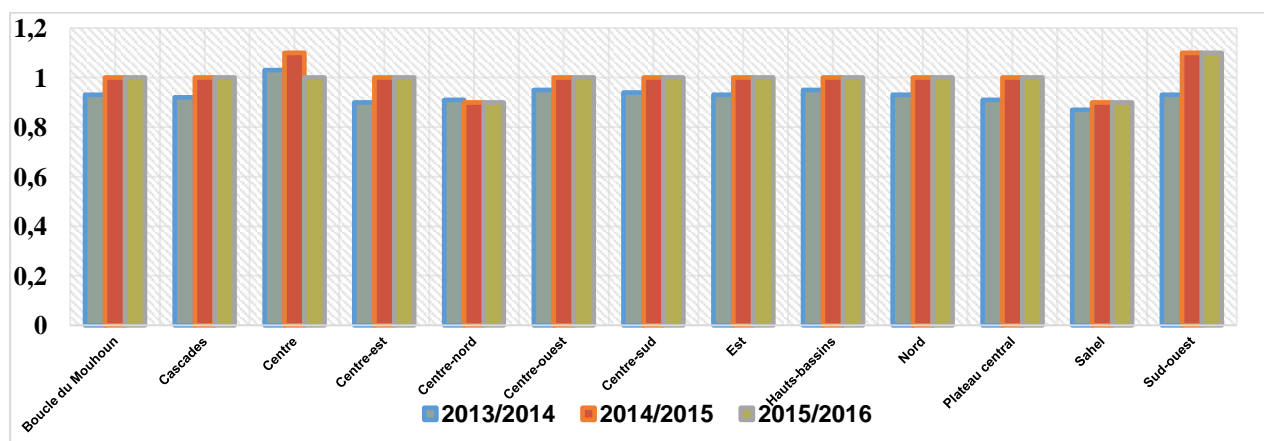
Sources : A partir des données de l'Annuaire statistiques MENA

Tableau 13 : évolution du taux net de scolarisation au primaire par région et par sexe

Sexe	2013/2014		2014/2015		2015/2016	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
National	64,2	64,7	65,5	65,9	71,0	71,2

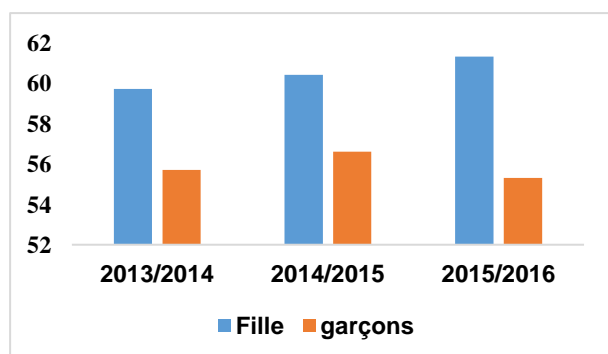
Source : A partir des données de l'Annuaire statistiques MENA

Graphique 21 : Evolution de l'indice de parité du taux brut de scolarisation au primaire par région

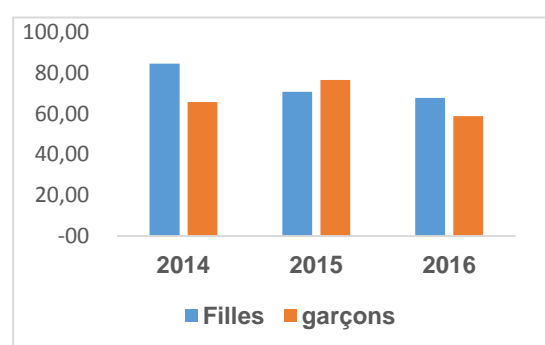


Source : A partir des données de l'Annuaire statistiques MENA

Graphique 22 : évolution du taux d'achèvement au primaire par sexe au niveau national



Graphique 23 : Evolution du taux de réussite au CEP



## 6.2. Enseignement post primaire

### Points saillants :

- Taux brut et taux net de scolarisation des filles supérieur aux garçons en 2016 ;
- Plus faibles taux dans la région du Sahel ;
- Moins de disparité entre filles et garçons au post primaire.

### Commentaire général

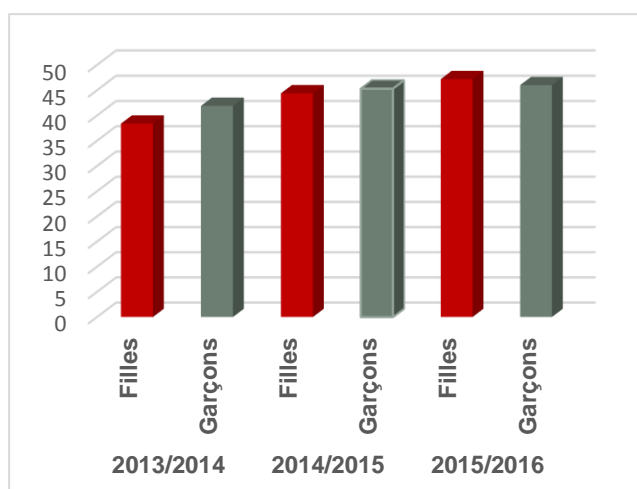
Le taux brut de scolarisation au niveau du post-primaire évolue d'année en année. Cependant ce taux est resté faible pour les filles sauf pour l'année scolaire 2015/2016 où la tendance s'est inversée faisant passer ainsi le taux brut de scolarisation des filles à 47,2% contre 46,0% pour les garçons. Ce taux est plus élevé chez les filles que chez les garçons dans les régions du centre (72,3%), centre sud (57,8%), Boucle du Mouhoun (52,6%), Plateau central (51%), Nord (48,3%) et le centre nord (34,5).

A l'instar de l'évolution du TBS, le taux net de scolarisation au post primaire au niveau national connaît une hausse entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015 et 2015/2016, que ce soit chez les garçons que chez les filles. Cependant, on constate que le taux net de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons dans certaines Régions dont principalement le Centre (40,3%), le Centre Sud (31,5%) en 2016.

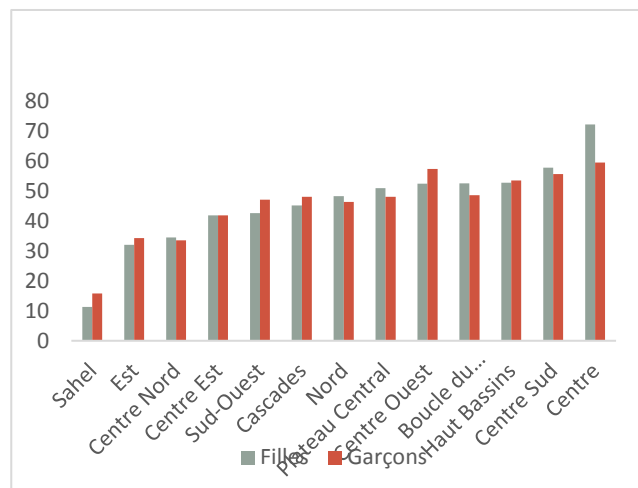
Le taux d'achèvement au post primaire (TAP) au niveau national a connu une croissance de 2014 à 2016 aussi bien chez les garçons que chez les filles bien qu'il y ait des inégalités en défaveur des filles. Aussi, ces disparités s'observent au niveau des régions. Le plus fort et le plus faible taux sont enregistrés respectivement dans les régions du Centre avec 61,3% pour les filles et 50,1% pour les garçons et du Sahel 4,6% pour les filles et 8,4% pour les garçons.

Durant la période 2014 à 2016 de façon général l'indice de parité en a connu une évolution. En effet, l'indice de parité du TBS est passé de 0,92 en 2014 à 1,04 en 2016. Celui du TNS est passé de 0,91 en 2014 à 1,02 en 2016 et enfin l'indice de parité du TAP est passé de 0,84 en 2014 à 0,95 en 2016.

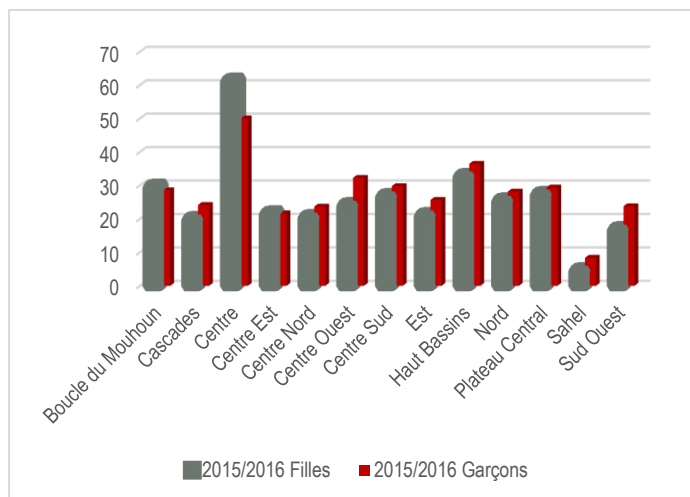
**Graphique 24 : Evolution du taux brut de scolarisation au post primaire**



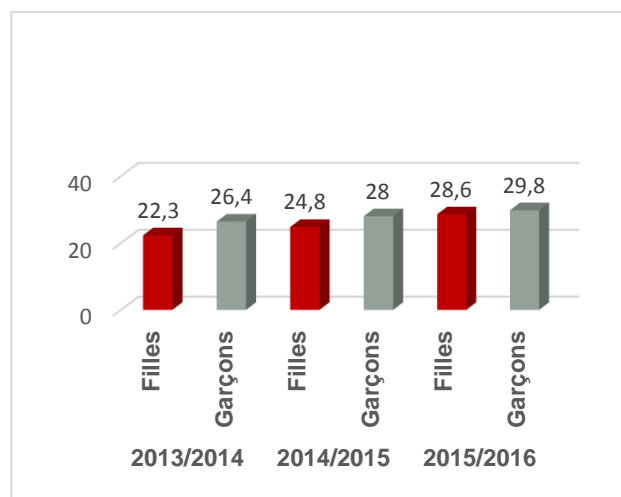
**Graphique 25 : Taux brut de scolarisation au post primaire par Région**



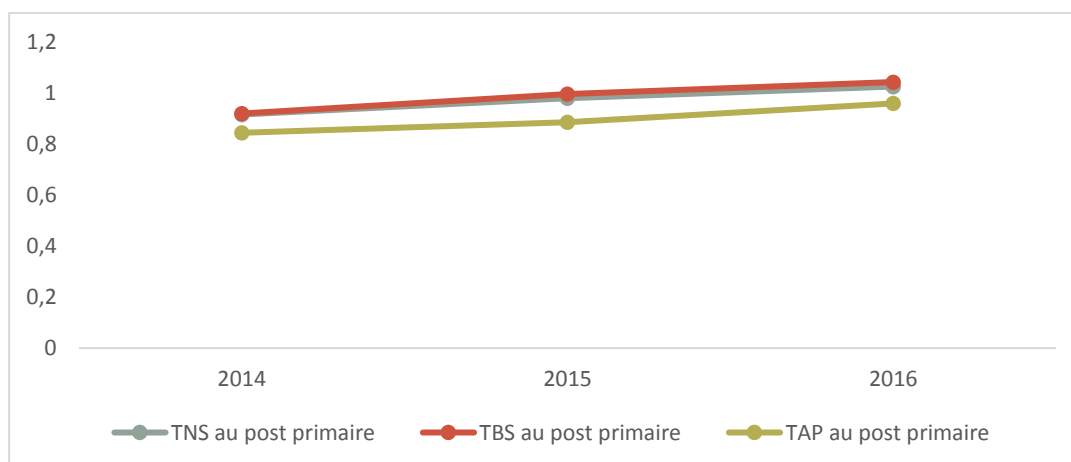
**Graphique 27 : Evolution du taux d'achèvement au post primaire par Région**



**Graphique 26 : Evolution du taux d'achèvement au post primaire**



**Graphique 28 : Indice de parité au post primaire**



### 6.3. Enseignement secondaire

#### Points saillants :

- Taux de réussite des filles au BEPC inférieur à celui des garçons ;
- Faible taux de réussite à l'Est ;
- Faible évolution de l'indice de parité fille/garçon vers 1.

#### Commentaire général

En général durant la période 2014 à 2016 le TAS, le TBS et le TNS au secondaire ont connu une progression. En effet, au niveau national le TBS est passé de 12,8% en 2013/2014 à 15,0% en 2015/2016 soit une progression de 2,1 points. Cette évolution reste marquée par des inégalités en défaveur des filles en raison de 9,8% de filles contre 15,9% de garçons pour l'année scolaire 2013/2014 et 11,8% de filles contre 18,2% de garçons pour l'année scolaire 2015/2016.

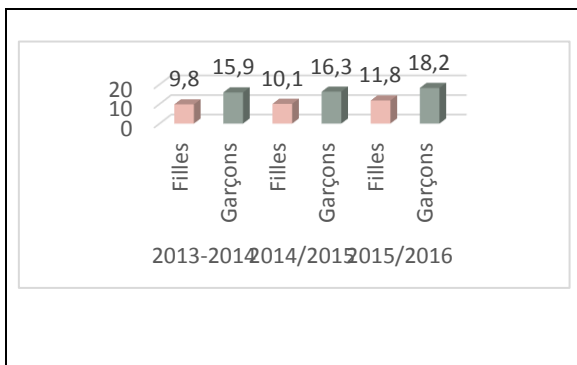
On constate les mêmes disparités de genre sur le taux net de scolarisation soit 2,9% de filles contre 4,5% de garçons en 2013/2014 et 4,1% de filles contre 5,7% de garçons en 2015/2016.

Ainsi Toutefois, pour le taux net on constate une inégalité entre les sexes en raison de 4,5% pour les garçons contre 2,9% pour les filles en 2014 et 5,7% pour les garçons contre 4,1% pour les filles en 2016.

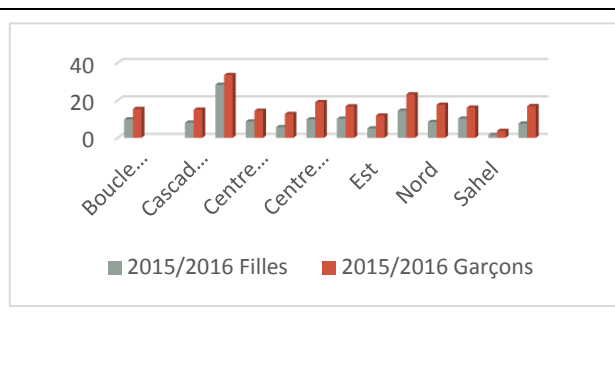
La réussite au BEPC des garçons est restée supérieure à celle des filles. En 2014, 24,4% de filles contre 32,8% de garçons ont réussi au BEPC. En 2016, on enregistre 24,6% de filles contre 34,9% de garçons. Le fort taux de réussite au BEPC s'observe au Centre-est avec 40,1% pour les garçons contre 27,5 de fille et le faible taux à l'Est avec 27,5% pour les garçons contre 18% pour les filles.

Les disparités entre filles et garçons varient selon les indices. Ainsi pour le TNS il est en constante évolution passant de 0,64 en 2013/2014 à 0,72 en 2015/2016. Au niveau du TBS, il est resté constant en 2013/2014 et 2014/2015 avec une valeur 0,62 puis 0,72 en 2015/2016. Pour le TAS, l'indice de parité filles/garçons est passé de 0,62 en 2013/2014 à 0,65 en 2014/2015 puis chute à 0,63 en 2015/2016.

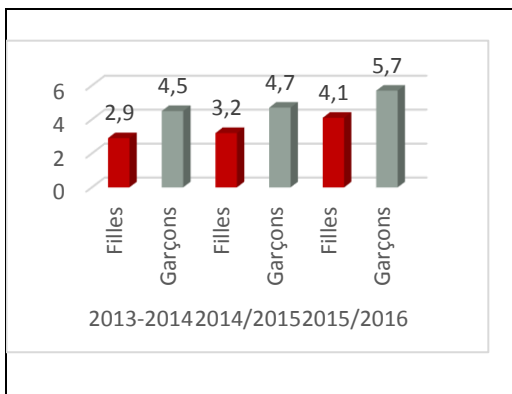
**Graphique 30 : Evolution du taux brut de scolarisation (%) au secondaire**



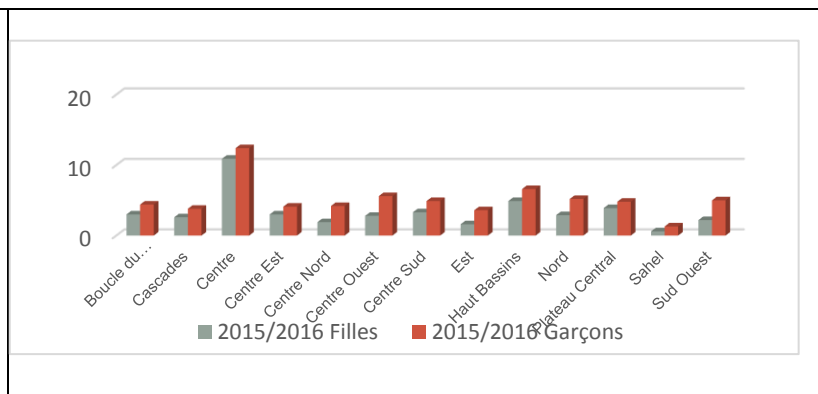
**Graphique 29 : Taux brut de scolarisation (%) au secondaire par Région**



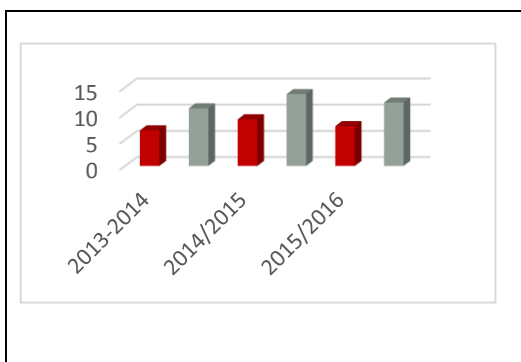
**Graphique 32 : Evolution du taux net de scolarisation au secondaire**



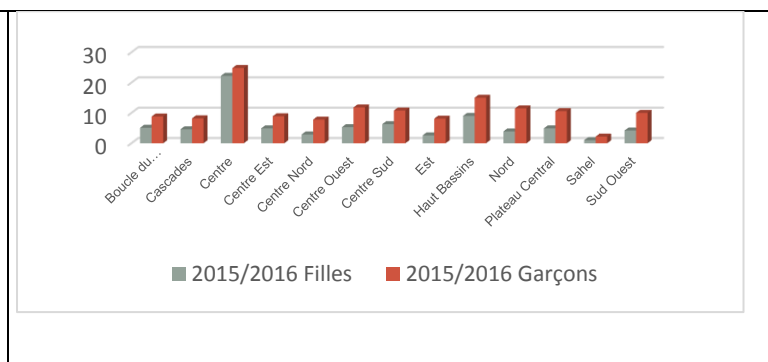
**Graphique 31 : Taux net de scolarisation au secondaire par Région**



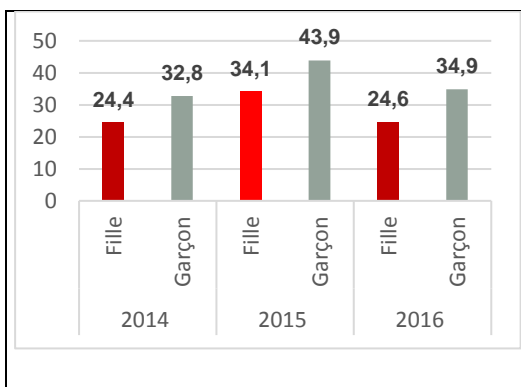
**Graphique 33 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire**



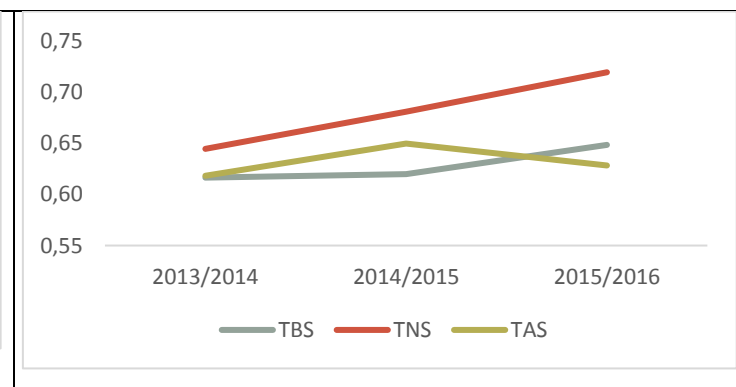
**Graphique 34 : Taux d'achèvement secondaire par région**



**Graphique 36 : Taux de succès au BEPC**



**Graphique 35 : Indice de parité fille/garçon au secondaire**



## 6.4. Enseignement supérieur

### Points saillants :

- Moins de filles réussissent au BAC que les garçons ;
- Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants en hausse ;
- Les filles accèdent moins au supérieur que les garçons.

### Commentaire général

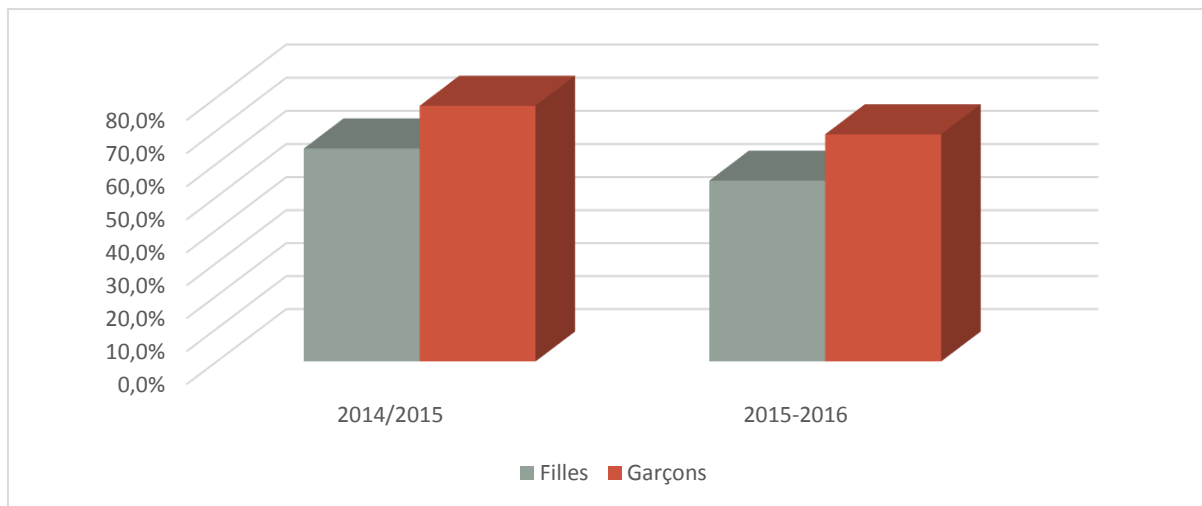
Le taux d'admission au BAC entre 2015 et 2016 reste inférieur à 50% du côté des filles comme chez les garçons. Le taux de réussite au bac des garçons est resté supérieur à celui des filles.

L'indice de parité fille/garçons des admis au BAC a connu une légère régression de 0,6 en 2015 à 0,5 en 2016.

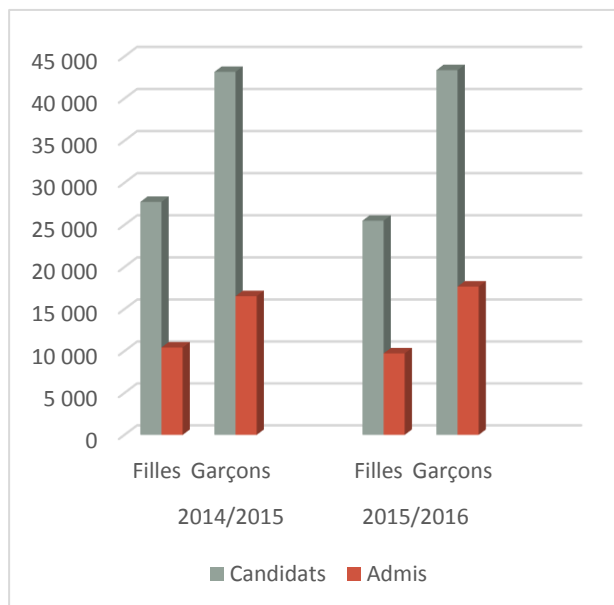
Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est en hausse entre 2015 et 2016 chez les filles et chez les garçons. Cependant, la proportion des filles représente moins de la moitié de celle des garçons sur la même période (32,1% contre 67,9% en 2014/2015 et 31,7% contre 68,3% en 2015/2016).

Les taux de transition du secondaire au supérieur des filles sont toujours restés inférieur à celui des garçons (64,5% contre 77,4% en 2014/2015 et 54,8% contre 68,8% en 2015/2016).

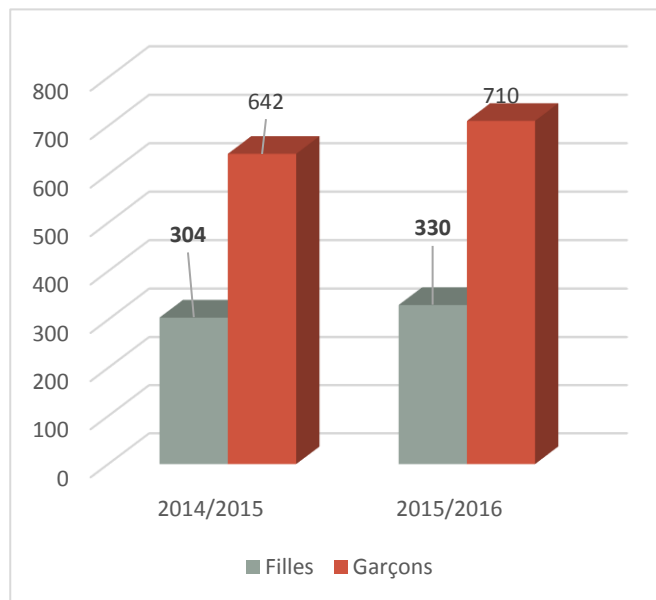
**Graphique 37 : Taux de transition du secondaire au supérieur en %**



**Graphique 38 : Effectifs des candidats et admis au baccalauréat**



**Graphique 39 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants**



## 6.5 Alphabétisation

### Points saillants

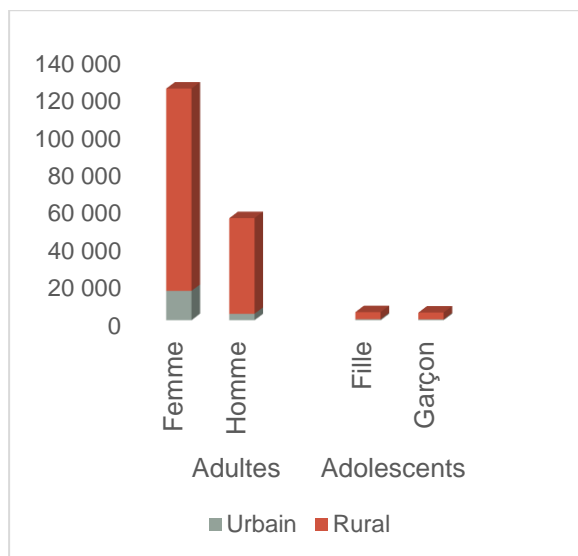
- Effectifs plus importants des femmes en alphabétisation que les hommes
- Effectifs plus élevés des femmes alphabétisées en milieu rural qu'au niveau urbain
- Baisse des effectifs des femmes en alphabétisation initiale de 2013 à 2016.

### Commentaire général

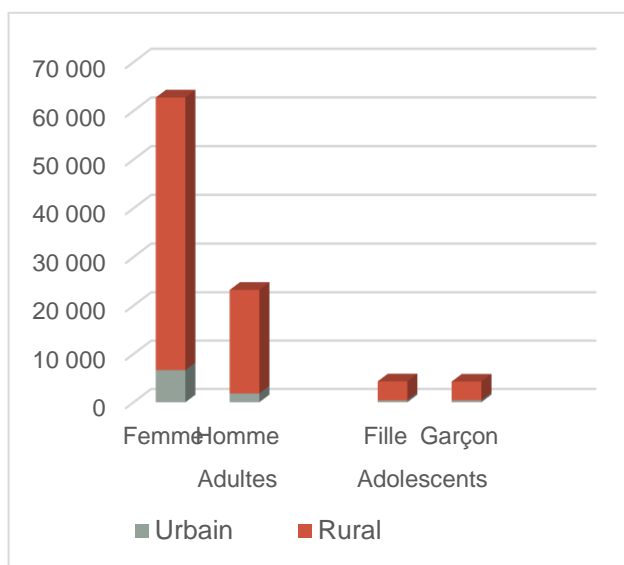
En 2015, 107 960 femmes ont bénéficié d'alphabétisation non formelle en milieu rural contre 15 640 femmes en milieu urbain. Ces effectifs ont baissé en 2016. Le nombre de femmes en alphabétisation non formelle en milieu rural est de 56 094 contre 6 651 en milieu urbain

De 2013 à 2016 on constate une baisse générale des inscrits à l'alphabétisation initiale aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, ces effectifs passent de 18 223 en 2013 à 3483 en 2016 pour les femmes et de 7506 à 1740 pour les hommes.

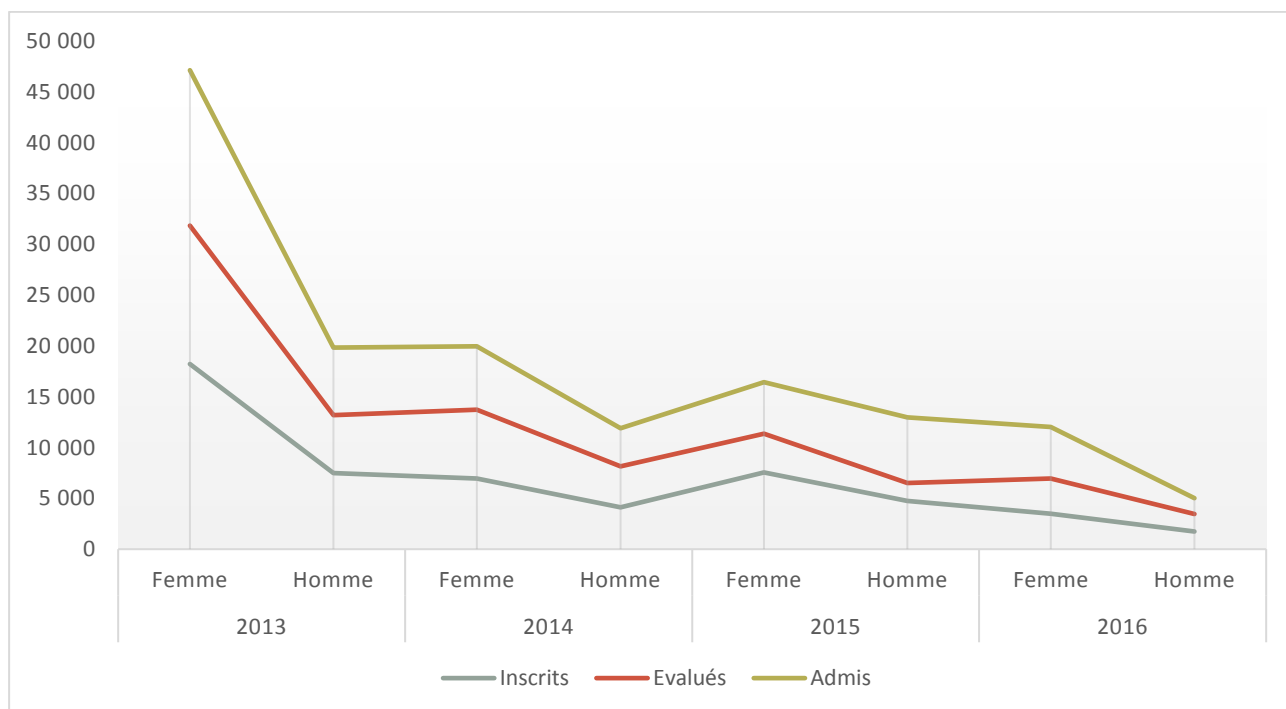
**Graphique 40 : Effectifs des apprenants en éducation non formelle par sexe selon le milieu en 2015**



**Graphique 41 : Effectifs des apprenants en éducation non formelle par sexe selon le milieu en 2016**



**Graphique 42 : Evolution des effectifs des apprenants en AI par sexe**



## **CHAPITRE VII : GENRE ET SANTE**

## 7.1. Santé maternelle et de la reproduction

### Points saillants :

- 80% des accouchements assistés par du personnel qualifié ;
- Augmentation du nombre de décès maternel en 2016 par rapport à 2015 ;
- Taux de décès maternels plus élevés au Centre et au Sahel.

### Commentaire général

Les médecins assistent plus les accouchements en milieu urbain (4,4%) qu'en milieu rural (0,4%). Les accouchements assistés par les autres personnels de santé augmentent de 24,1% à 61,5% entre 1998 et 2010 pour le milieu rural. Pour le milieu urbain, on constate une légère évolution en dent de scie qui passe de 85,8% en 1998 à 84,1% en 2003 puis à 98,3% en 2010.

En 2015, le nombre de décès maternel est de 109,9 pour 100 000 parturientes sur l'ensemble du territoire national. Il a augmenté en 2016 atteignant 134, 6.

La région du Centre enregistre le plus fort taux de décès maternel au cours de la même année 2016 avec un taux de 319, 1 pour 100 000 parturientes. Elle est suivie de la Région du Sahel (245, 4), des Cascades (182, 0) et des Hauts-Bassins (145,1). La région du Plateau Central connaît le plus faible nombre de décès maternel (42,8 décès pour 100 000 parturientes)

### **Note méthodologique**

**Santé de la reproduction** : mécanisme de la procréation et du fonctionnement de l'appareil reproducteur à tous les stades de la vie. Elle implique la possibilité d'avoir une sexualité responsable, satisfaisante et sûre ainsi que la liberté pour les personnes de choisir d'avoir des enfants si elles le souhaitent et quand elles désirent.

**Santé maternelle** : elle prend en compte tous les aspects de la santé de la femme de sa grossesse, à l'accouchement jusqu' au postpartum (40<sup>ème</sup> jour après l'accouchement).

**Mortalité maternelle** : est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminé ou aggravé par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).

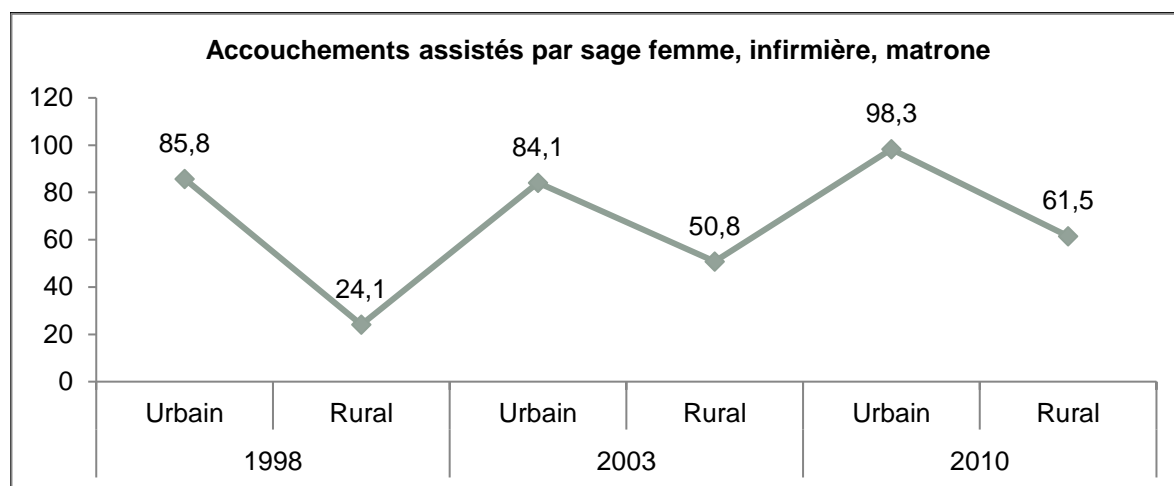
**Accouchement assisté par du personnel** : accouchement conduit par une personne qualifiée : Au Burkina le personnel devrait avoir au moins le niveau d'accoucheuse auxiliaire.

**Tableau 14 Proportions des accouchements assistés par milieu de résidence et le type de personnel**

Type de personnel/années	1998			2003			2010		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Médecin	4,4	0,4	0,8	6,6	0,6	1,4	4,6	0,2	1
Autres personnel de santé (sage femme, infirmière, matrone)	85,8	24,1	30,2	84,1	50,8	55,1	98,3	61,5	22*

Source : INSD, Enquêtes démographiques et de santé 1993, 1998 et 2003 et EDSBF-MICS IV 2010 \*: sans matrone

**Graphique 43 : Accouchements assistés par sage-femme, infirmière, matrone**

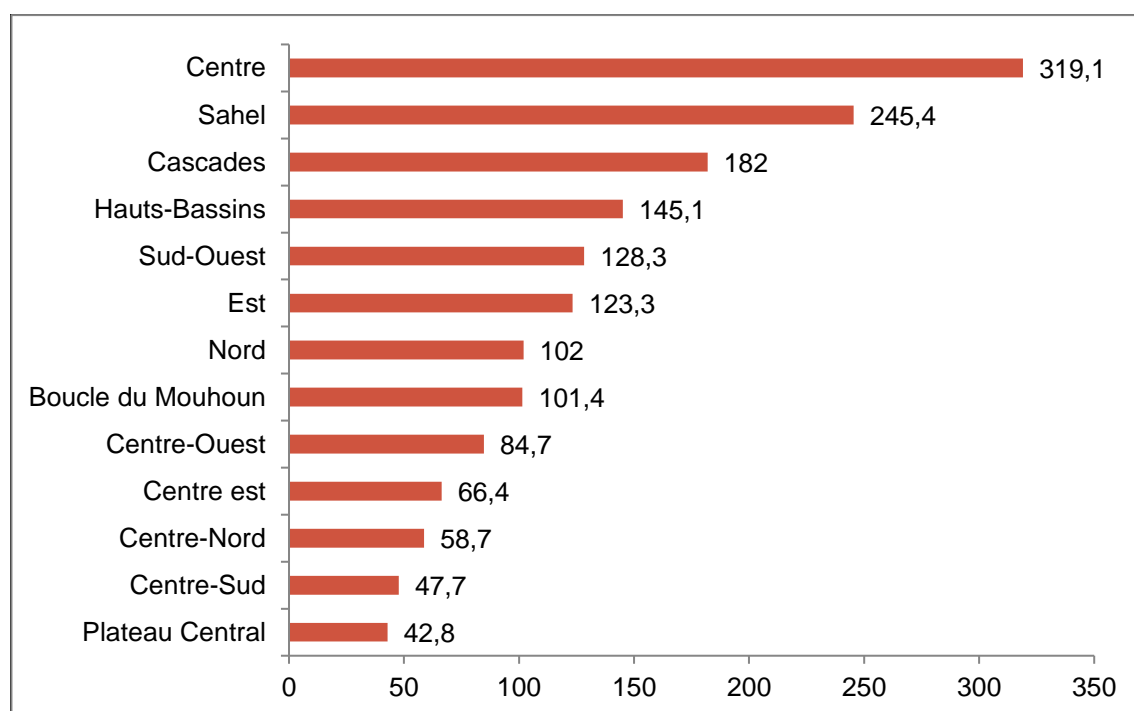


Sources : données de routine

**Tableau 15 : Nombre de décès maternels au niveau national de 2015 à 2016**

Décès	2015	2016
Nombre de parturientes	691 669	701 145
Nombre de décès maternel	760	944
Taux de décès pour 100 000 parturientes	109,9	134,6

**Graphique 44: Taux de décès pour 100 000 parturientes par Région en 2016**



## **7.2. Données sur le VIH/Sida**

### **Points saillants :**

- Taux de prévalence du VIH de moins de 1% en 2015 ;
- Augmentation des femmes enceintes et de leurs partenaires dépistées positifs en 2015.

### **Commentaire général**

Le taux de prévalence du VIH chez les femmes est de 1,2% contre 0,8% chez les hommes en 2015. Le pourcentage de jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans qui sont infectés par le VIH est stationnaire depuis 2014, 0,3 chez les filles et 0,5 chez les garçons

Le nombre de femmes enceintes dépistées positives s'est accru en 2015. Elles étaient à 4 872 en 2014 et en 2015 leur nombre s'élève à 5 303. En 2016, on a enregistré une légère baisse de 36 personnes.

**Tableau 16 : Prévalence du VIH parmi la population selon le sexe**

Prévalence du VIH au sein de la population générale (15- 49 ans) (%)	2014		2015	
	Femme	Homme	Femme	Homme
	1,2	0,8	1,2	0,8
% de jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans qui sont infectés par le VIH (%)	0,3	0,5	0,3	0,5
Nombre de PVVIH et personnes affectées victimes de stigmatisation et discrimination ayant reçu une assistance juridique	152	275	84	23

Sources : INSD, Enquête démographique et de santé 2003 et EDSBF-MICS IV 2010

**Tableau 17 : Indicateurs sur le dépistage du VIH**

CPN et de dépistage	2014	2015	2016
Femmes enceintes ayant réalisé le test VIH	706 470	719 857	730 485
Femmes enceintes dépistées positives	4 872	5 303	5 267
Partenaires des femmes enceintes ayant réalisé le test VIH	11 161	16 140	21 720
Partenaires des femmes enceintes positives	1 184	3 669	3 234

Sources : Annuaire MS

## **CHAPITRE VIII : GENRE ET PRISE DE DECISION**

## 8.1. Accès aux postes nominatifs

### Points saillants

- Moins de 10 femmes dans le gouvernement
- 1/3 des gouverneurs de Région sont des femmes
- Moins de 1/3 des Hauts Commissaires de province sont des femmes

### Commentaire général

En 2015, sur le flux de nominations individuelles en conseil de ministres, on dénombre 328 femmes soit 15%. En 2016, on a enregistré 301 femmes.

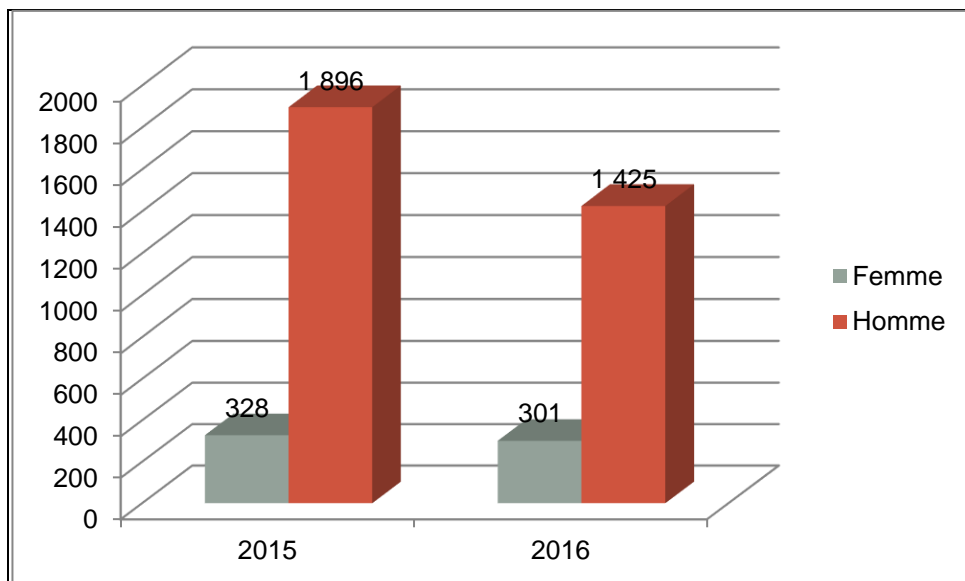
Dans la même période, les hommes nommés sont passés de 1 896 en 2015 à 1 425 en 2016. Les hommes représentent 82, 5% contre 17,5% de femmes.

Les femmes sont faiblement représentées dans les postes nominatifs. En 2016, sur 33 membres du Gouvernement, on n'en dénombre que 7 femmes ministres.

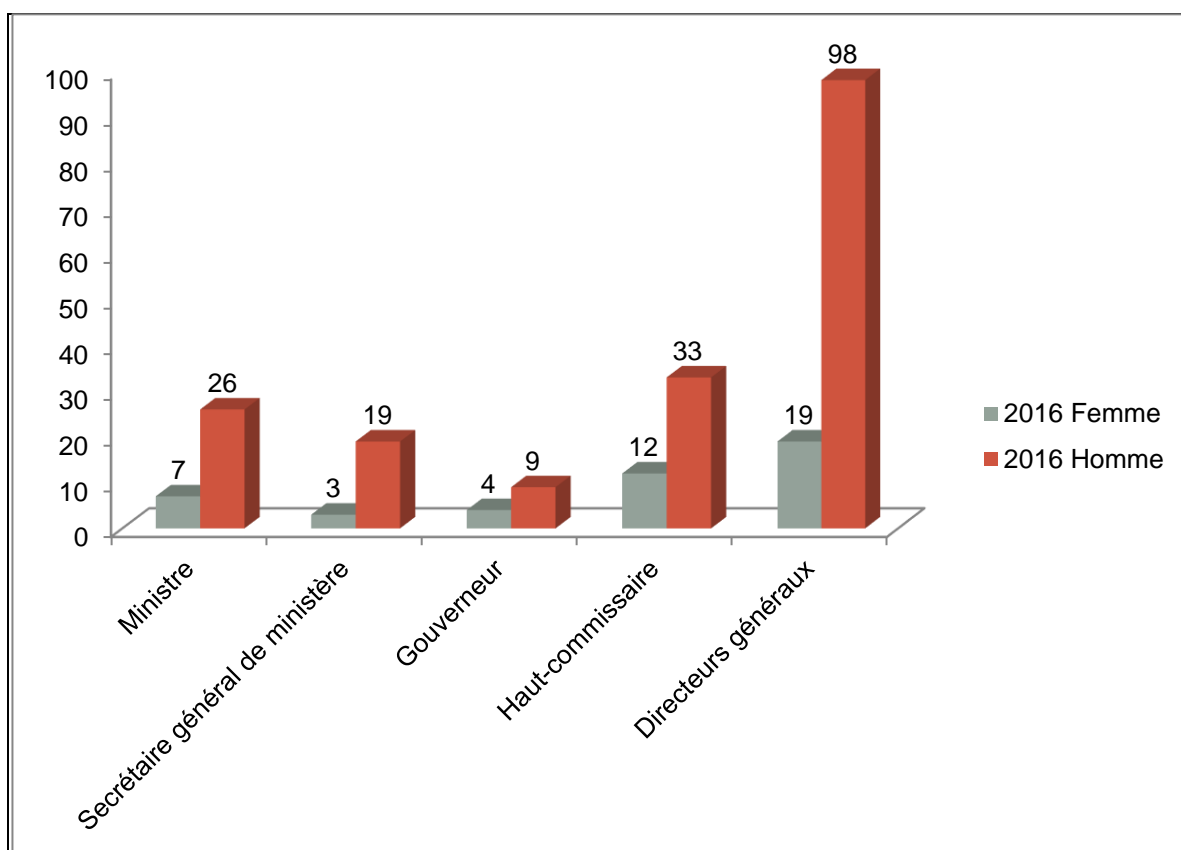
Au niveau des Gouverneurs, les femmes sont au nombre de 4 soit 1/3.

Sur les 45 Hauts commissaires, il n'y a que 12 femmes contre 33 hommes.

**Graphique 45 : Répartition des personnes nommées aux emplois individuels en conseil de ministres**



**Graphique 46 : Répartition des effectifs par poste nominatif selon le sexe**



## 8.2. Accès aux postes électifs

### Points saillants

- Faible présence des femmes au parlement et dans les conseils municipaux
- Non-respect du quota de 30% dans les postes électifs

### Commentaire général

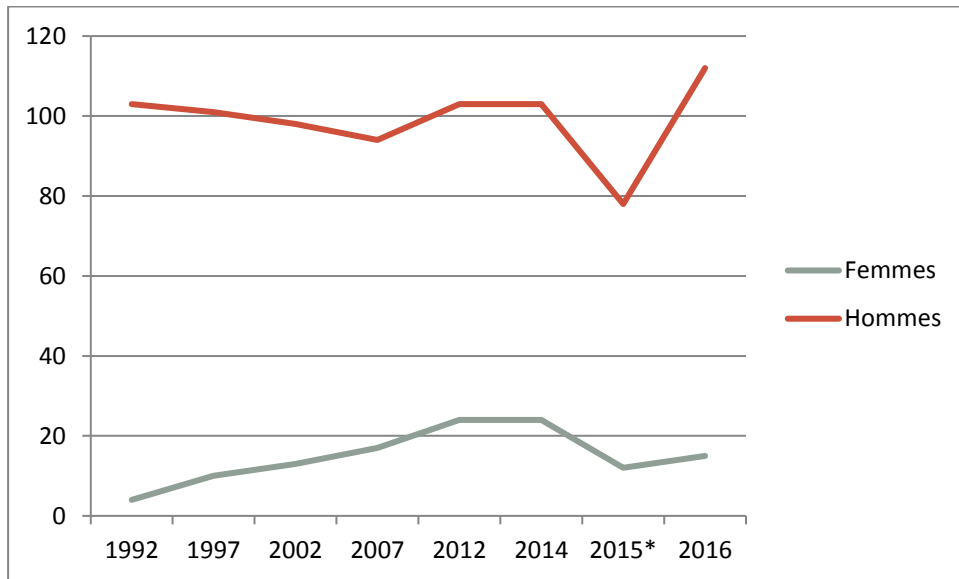
Depuis la 1<sup>ère</sup> législature 1992 à 1997, les femmes sont représentées au parlement. De 1992 à 2014 le nombre de femmes députés a augmenté de 4 à 24. Entre 1992-1997, les femmes représentaient 3,8% des élus nationaux contre 96,2% d'hommes. Ce taux est de 11,8% et de 88,2% respectivement pour les femmes et les hommes en 2016.

Toutefois sur l'effectif des 127 députés élus depuis 2012 on constate que le nombre de femmes a diminué passant de 24 en 2012-2014 à 15 en 2016 soit une baisse de 7,0%. Sous la transition entre 2014 et 2015 il y'avait 12 femmes soit 13,3% qui ont siégé au Conseil National de Transition CNT.

Au niveau des municipalités, avant la dissolution des conseils municipaux suite à l'insurrection populaire de 2014, les femmes représentaient 21,9% des conseillers. En 2016, elles sont au nombre de 2 359 soit 12,7% des conseillers. Concernant les maires ; elles représentaient 5,1% sur les 370 maires ; en 2014 et 2,8% en 2016 sur les 351 maires élus.

NB : Suite à l'insurrection populaire de 2014, les conseillers municipaux et les maires ont été dissouts et remplacés par des délégations spéciales en 2015.

**Graphique 47 :: Evolution du nombre de députés selon le mandat électif par sexe**

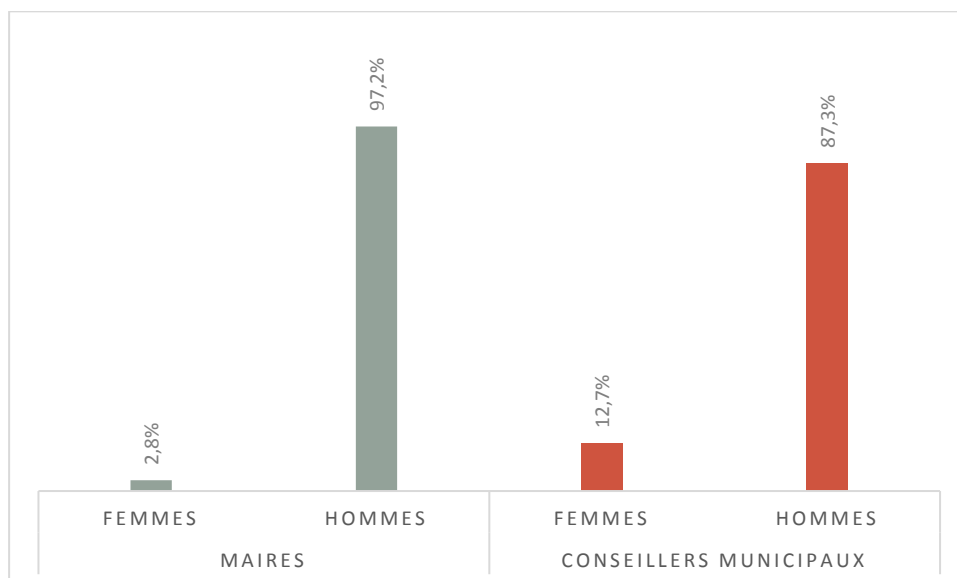


**Tableau 18 : Maires et conseillers municipaux de 2013 à 2016**

Postes		2013	2014	2015	2016
Maires	Femmes	19	19	0	10
	Hommes	351	351	0	341
Conseillers municipaux	Femmes	3 896	3 896	0	2 359
	Hommes	13 904	13 904	0	16 243

Source : Assemblée Nationale

**Graphique 48 : Proportion des maires et conseillers municipaux en 2016**



## **CHAPITRE IX : GENRE ET VIOLENCES**

## 9.1. Violences faites aux enfants, aux femmes et aux filles

### Points saillants

- Fréquentation du service de l'enfance du MFSNF dominée par les cas de mauvais traitements aux enfants
- Prédominance des cas de grossesse non désirée ou contestée ;
- Récurrence des violences physiques et psychologiques en 2016

### Commentaire général

Selon les données traitées sur la base des registres d'action sociale, il ressort que parmi les cas récurrents de violences faites aux enfants enregistrés dans le service de l'enfance, quatre cas prédominent

En 2015 tout comme en 2016, les cas de mauvais traitements viennent en première position avec respectivement 9 086 et 8 501 cas. Suivent les cas des enfants victime de traite avec plus de 1 000 cas en 2016. De 2015 à 2016, environ 90% des cas relatifs aux grossesses non désirées ou contestées concernent des usagers de sexe féminin. Environ 80% des cas de violences conjugales ont été subies par des femmes.

En plus des données des services d'action sociale, le MFSNF dispose d'un outil de collecte de données sur les violences faites aux femmes et aux filles dans les treize (13) régions du Burkina Faso que renseignent des points focaux désignés dans les directions régionales en charge de la femme, de la police nationale et de la gendarmerie nationale.

Selon ces données, les cas de violences les plus rencontrées sont les violences physiques et psychologiques qui représentent 77,2% des violences. Elles sont suivies des violences sexuelles, économiques et culturelles. Selon les mêmes sources, les filles de moins de 18 ans subissent les trois premières violences déjà relevées ci-haut.

Toutefois, il ressort que la majorité des victimes ont bénéficié d'une médiation pour la résolution de leur problème avec 174 cas soit 26,2% ; 89 cas soit 13,4% d'une prise en charge médicale et 72 cas soit 10,9% d'une prise en charge psychologique. En plus de la médiation, de la prise en charge médicale et psychologique, les acteurs de lutte contre les VEFF procèdent au placement de certaines victimes (jeunes filles) dans des familles ou centres d'accueil

#### **Note méthodologique**

**Violence à l'égard des femmes :** " Tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ". Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Résolution 48/104 de l'Assemblée générale du 20 décembre 1993).

Sources : extraits de l'annuaire statistique d'action sociale

**Tableau 19 : Fréquentation des services d'action sociale pour violences faites aux enfants**

Public cible	2015			2016		
	Femme	Homme	Ensemble	Femme	Homme	Ensemble
Enfants abandonnés	72	83	155	45	58	103
Enfants victimes de violences (mauvais traitements)	4 827	4 259	9 086	4 448	4 053	8 501
Enfants victimes d'exploitation sexuelle	27	8	35	45	9	54
Enfants victimes de traite	376	488	864	331	717	1 048

Source : Annuaires statistiques action sociale-2015, 2016

**Tableau 20 : Fréquentation des services de l'action sociale pour violences faites aux femmes et aux filles**

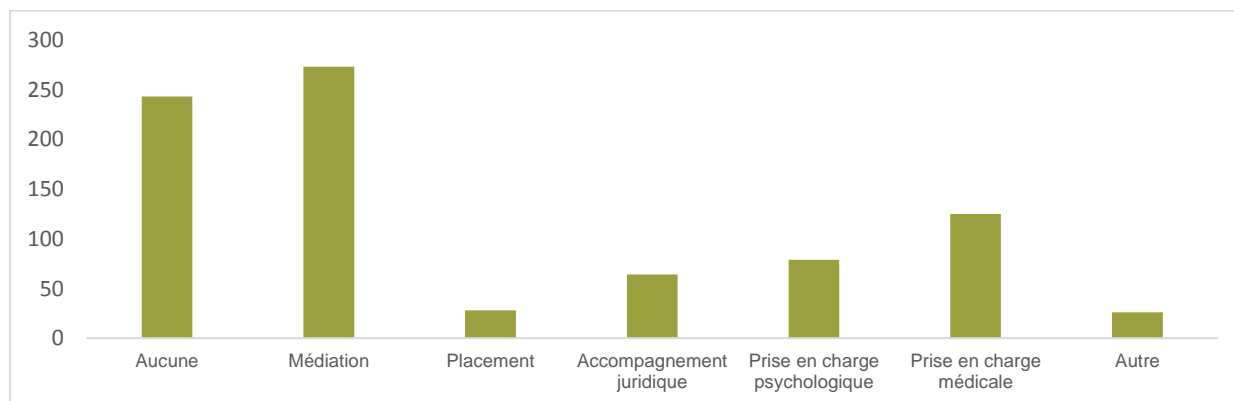
Public cible	2015			2016		
	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	Femme	Homme		Femme	Homme	
Grossesse non désirée et/ou contestée	2 502	298	2 800	1 936	225	2 161
Victime de violences conjugales	248	67	315	1 095	285	1 380
MGF	131		131	94	0	94
Victime d'autres formes de violences	321	142	463	498	191	689

Source : Annuaires statistiques action sociale-2015, 2016

**Tableau 21 : Nombre de victimes des VEFF selon la nature de la violence en 2016**

	Physique	Psychologique	Sexuelle	Economique	Politique	Culturelle	Autres
<b>Nombre de VEFF</b>	315	314	70	57	nd	56	3
<b>Moins de 18 ans victimes de VEFF</b>	46	69	35	5	0	28	1

Source : Base de données VEFF de la DGPPF, MFSNF

**Graphique 49 : Prise en charge des victimes de violence en 2016**

Source : A partir de la base de données VEFF de la DGPPF, MFSNF

## 9.2. Lutte contre la pratique de l'excision

### Points saillants

- Persistance de la pratique de l'excision
- Prise de conscience des populations en procédant aux dénonciations

### Commentaire général

Malgré les différentes actions entreprises pour son élimination, l'excision demeure une pratique pour laquelle on doit redoubler de vigilance. Entre 2014 et 2016, 237 cas d'excision ont été portés à la connaissance des structures administratives. 6 cas de décès ont été enregistrés

Dans la même période, 70 cas d'excision ont été dénoncés, 134 personnes interpellées et 81 personnes condamnées suivant des jugements rendus par les différents tribunaux.

Par ailleurs, 729 fille/femmes ont bénéficié de réparation de séquelles de l'excision

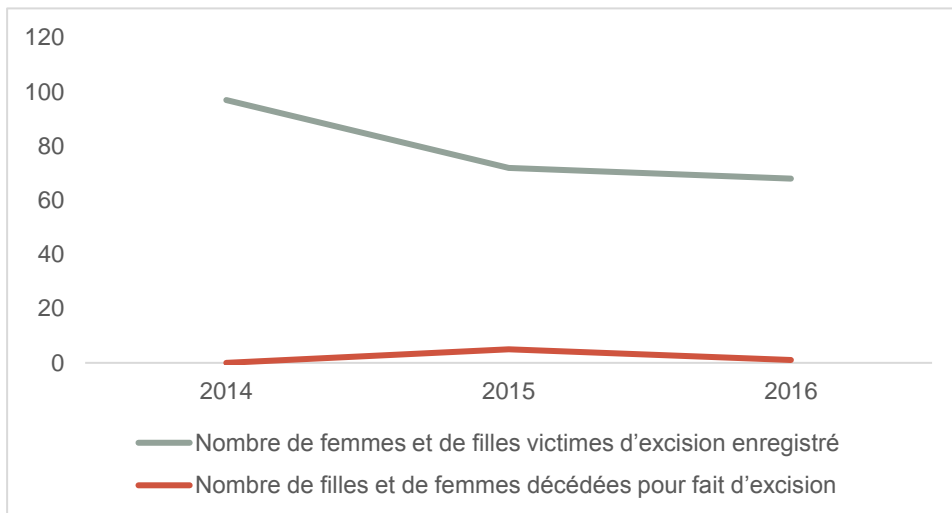
### **Note méthodologique**

**Mutilation Génitales féminine/excision** : Les mutilations génitales féminines sont définies selon l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S), comme étant « une ablation totale ou partielle des organes génitaux externes (OGE) féminins ou lésion des OGE féminins pratiquées pour des raisons culturelles ou toute autre raison non thérapeutique ».

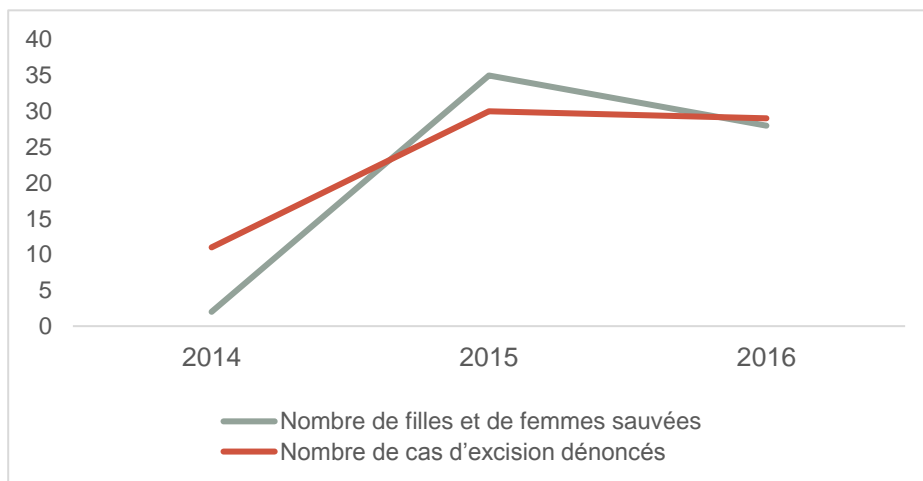
Elle est une atteinte à l'intégrité physique de la femme et une violation grave des droits humains fondamentaux. En portant atteinte à leur intégrité physique, l'excision peut altérer le bien-être physique, mental et social et expose les femmes à des risques de complications voire des séquelles sur le plan médical et psychologique.

*Source : Données issues de la collecte de routine du SP/CNLPE*

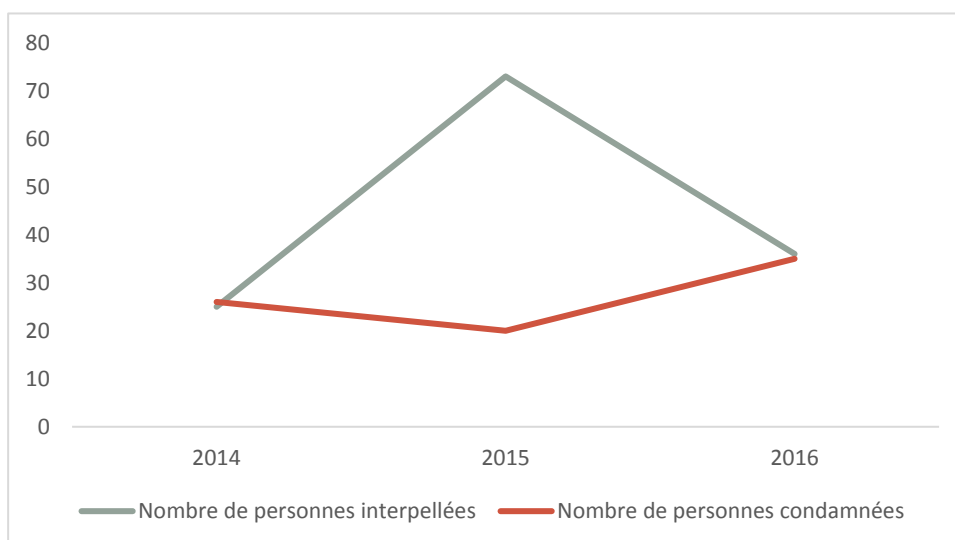
**Graphique 50 : Evolution du nombre des filles et femmes victimes de l'excision**



**Graphique 51 : Dénonciation des cas d'excision et nombre de victimes sauvées**



**Graphique 52 : Interpellations et condamnations pour faits d'excision**



## **CHAPITRE X : GENRE, JUSTICE ET SECURITE**

## 10.1. Quelques personnels de la justice et de la sécurité

### Point saillant :

Effectif peu élevé des femmes parmi le personnel de justice (magistrat), des gardes de sécurité pénitentiaire

### Commentaire général :

La proportion des femmes magistrats de 2012 à 2016 est restée quasiment constante et tourne autour de 21%

L'effectif des gardes de sécurité pénitentiaire est estimé à 2020 en 2016 dont 300 femmes. Il existe un grand écart entre les effectifs femmes-hommes selon les catégories professionnelles. La proportion des femmes inspectrices des gardes de sécurité pénitentiaire est de 7,8% et celle des femmes contrôleurs, représentant l'effectif féminin le plus important en nombre, est estimé à 16,1%.

A l'image des effectifs des personnels féminins des gardes de sécurité pénitentiaire, la proportion des femmes policières est très faible par rapport aux hommes. Cette proportion est de 6,8% pour les femmes commissaires de police, 3,7% pour les femmes officiers de police et 8,1% pour les assistantes de police.

Les femmes burkinabè participent aux opérations de maintien de la paix à travers le monde. Mais leur effectif est marginal. En 2015, sur un effectif total de 2 849 personnes, les femmes étaient au nombre de 84 soit 2,9% des effectifs. En 2016, l'effectif des femmes est estimé à 110 soit 3,6% de l'effectif total qui est de 3 057 personnes.

**Tableau 22 : Evolution des effectifs des magistrats selon le sexe**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femmes</b>	95	93	95	99	109	113
<b>Hommes</b>	333	360	355	378	396	425
<b>Ensemble</b>	<b>428</b>	<b>453</b>	<b>450</b>	<b>477</b>	<b>505</b>	<b>538</b>

Source : DGESS/Ministère de la Justice

**Tableau 23 : Effectif des gardes de sécurité pénitentiaire au titre des années**

	2015		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Inspecteurs</b>	8	90	8	94
<b>Contrôleurs</b>	21	221	24	226
<b>Assistants</b>	271	1 409	268	1 392
<b>Agents</b>	0	10	0	8
<b>Ensemble</b>	<b>300</b>	<b>1 730</b>	<b>300</b>	<b>1 720</b>

Source : Justice

**Tableau 24 : Effectif de la Police Nationale au titre des années**

	2015		2016	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Commissaires de police</b>	28	328	29	395
<b>Officier de police</b>	38	854	39	1 009
<b>Assistant de police</b>	781	10 385	1 086	12 321
<b>Ensemble</b>	<b>847</b>	<b>11567</b>	<b>1154</b>	<b>13725</b>

Source : MADSI

**Tableau 25 : Effectif des femmes et des hommes intervenant dans les opérations de maintien de la paix**

CORPS	2015		2016	
	Femme	Homme	Femme	Homme
(GENDARMERIE NATIONALE/UNPOL	0	16	0	53
POLICE NATIONALE UNPOL	2	10	12	18
GARDE DE SECURITE PENITENTIAIRE /ONU	14	27	10	44
BATAILLON BADENYA /ONU	13	837	29	821
BATAILLON GOODAAL/ONU	17	833	17	833
BATAILLON LAAFI /ONU	25	775	21	779
FPU DARFOUR/ONU	5	135	7	133
FPU MALI /ONU			6	134
PU GUINEE-BISSAU/CEDEAO	8	132	8	132

## 10.2. Population carcérale

### Point saillant :

Présence des femmes dans la population carcérale

### Commentaire général :

L'évolution des condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre 2016 par sexe montre qu'il y a plus d'hommes condamnés détenus que de femme. L'année de pique chez les hommes fût 2015 par contre chez les femmes c'est l'année 2013.

Le nombre des condamnés dans l'ensemble des EP au 31/12/2016 est de 4 452 et est en hausse de 6,2% par rapport à 2015. Les condamnés représentent 58% de l'ensemble des détenus contre 55,4% en 2015. A l'instar des autres années, la quasi-totalité des condamnés sont de sexe masculin (99 % en 2016).

Les prévenus détenus dans les maisons d'arrêt et de correction (MAC) sont essentiellement des hommes sur la période 2011-2016. A titre illustratif, en 2016, sur un effectif de 1318 détenus, 29 sont des femmes soit environ 2,2%. Cependant l'effectif des femmes prévenues détenues a augmenté de 2013 à 2016 passant de 6 à 29 soit une augmentation de 1,7%.

L'effectif des inculpés ou des personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction (dans le cadre d'une procédure d'information) au 31 décembre 2016 est de 1 883. Cet effectif est en hausse de 5,4% par rapport à son niveau de 2015 et de 66,5% par rapport à 2007. Parmi les inculpés présents au 31 décembre 2016 dans les EP du Burkina Faso, 3% étaient de sexe féminin.

#### **Note méthodologique**

**Incarcération** : Mise en détention ou emprisonnement

**Inculpé** : personne soupçonnée d'une infraction pendant la procédure de l'instruction

**Prévenu** : Personne mise en cause dans une affaire et dont le procureur du Faso décide de la mise en détention en vue de la manifestation de la vérité

**Détenu** : personne maintenue en détention en vertu d'un mandat ou d'une décision de justice

**Condamné** : personne jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délits et à l'égard de qui une peine d'emprisonnement ferme a été prononcée

Source : Annuaire de la Justice, 2016

**Tableau 26 : nombre de personnes qui sont passées dans les établissements pénitentiaires au 31 Décembre par sexe**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femmes</b>	223	342	365	317	236
<b>Hommes</b>	8 653	9 666	9970	9 284	7 762
<b>Ensemble</b>	<b>8 876</b>	<b>10 008</b>	<b>10 335</b>	<b>9 601</b>	<b>7 998</b>

Source : DGESS/Ministère de la Justice

**Tableau 27: Prévenus détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femmes</b>	8	6	19	25	29
<b>Hommes</b>	607	771	950	1 430	1 298
<b>Ensemble</b>	<b>615</b>	<b>777</b>	<b>969</b>	<b>1 455</b>	<b>1 318</b>

Source : DGESS/Ministère de la Justice

**Tableau 28: Inculpés, détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femmes</b>	30	39	52	53	59
<b>Hommes</b>	1 039	1 369	1557	1 734	1 824
<b>Ensemble</b>	<b>1 069</b>	<b>1 408</b>	<b>1609</b>	<b>1 787</b>	<b>1 883</b>

Source : DGESS/Ministère de la Justice

**Tableau 29: Condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre par sexe**

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Femmes</b>	26	54	45	35	43
<b>Hommes</b>	3 258	3 690	4129	4 158	4 409
<b>Ensemble</b>	<b>3 284</b>	<b>3 744</b>	<b>4174</b>	<b>4 193</b>	<b>4 452</b>

Source : DGESS/Ministère de la Justice